



EXACOMPTA CLAIREFONTAINE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 29 MAI 2013

EXERCICE 2012

RAPPORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
PROPOSITIONS DE RESOLUTIONS

Conseil d'administration

François NUSSE, Président Directeur Général
Président du Directoire des Ets Charles NUSSE
Président d'Exacompta

Dominique DARIDAN

Charles NUSSE
Président d'Exaclair Ltd (GB)
Gérant d'Ernst Stadelmann (AT)
Cogérant d'Exaclair GmbH (DE)

Frédéric NUSSE
Président des Papeteries de Clairefontaine
Président de Papeterie de Mandeuve
Président d'Everbal

Guillaume NUSSE
Président de Clairefontaine Rhodia
Président de Décopatch
Cogérant de Publiday Multidia (MA)

Jean-Claude Gilles NUSSE, Directeur Général
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE
Gérant de AFA

Jean-Marie NUSSE, Directeur Général
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE

Jérôme NUSSE
Président des Editions Quo Vadis

Monique PRISSARD, représentant permanent des Ets Charles NUSSE
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE

Commissaires aux comptes

BATT AUDIT, 54500 Vandœuvre-lès-Nancy
M. Pascal FRANCOIS

SEREC AUDIT, 75015 Paris
M. Benoît GRENIER

<u>Sommaire :</u>	<u>page</u>
Ordre du jour : Assemblée Générale Ordinaire	4
Attestation du rapport financier annuel	4
Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire	5
Organigramme du Groupe	13
Rapport du Président du Conseil d'administration sur le fonctionnement du Conseil et du contrôle interne	14
Exacompta Clairefontaine – Comptes sociaux	20
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	34
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	37
Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil et du contrôle interne	40
Groupe Exacompta Clairefontaine – Comptes consolidés	44
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	80
Résolutions présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire	83
Ordre du jour : Assemblée Générale Extraordinaire	85

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Ordre du jour :

- Rapport du Conseil d'administration sur les opérations et les comptes sociaux de l'exercice 2012 ;
- Rapport du Conseil d'administration sur les opérations et les comptes consolidés de l'exercice 2012 ;
- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice, sur les conventions réglementées et rapport établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes sociaux arrêtés à la date du 31 décembre 2012 ;
- Approbation des comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2012 ;
- Affectation du résultat ;
- Conventions relevant de l'article L.225-38 du Code de commerce ;
- Quitus aux administrateurs. Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'administration ;
- Mandat d'un administrateur.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Attestation du rapport financier annuel :

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Jean-Olivier ROUSSAT
Directeur Général Délégué

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 29 MAI 2013

Mesdames, Messieurs,

1. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES SOCIAUX

(en milliers d'euros)	2012	2011
Produits d'exploitation	9 040	8 845
Résultat d'exploitation	-181	105
Résultat financier	1 739	2 119
Résultat net	2 406	4 080

La société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE, holding, est une entité au service des sociétés du groupe dont elle gère la force de vente et certains biens immobiliers.

Par ailleurs, elle prend en charge sa gestion financière, la fonction de consolidation, le juridique et le fiscal, la communication et les relations avec les actionnaires. Elle coordonne les actions en matière de certification environnementale.

Depuis janvier 2003, les filiales versent à EXACOMPTA CLAIREFONTAINE une redevance égale à 0,2 % de leur valeur ajoutée de l'exercice précédent.

Les sociétés têtes de sous-groupe (Exacompta, Papeteries de Clairefontaine, Clairefontaine Rhodia, AFA) garantissent tous les remboursements de leurs filiales emprunteuses auprès de leur société mère.

Le montant des charges fiscalement non déductibles s'élève à 8 168 €.

RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES EN EUROS

Date d'arrêté	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Durée de l'exercice (en mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	4 525 920	4 525 920	4 525 920	4 525 920	4 525 920
Nombre d'actions ordinaires	1 131 480	1 131 480	1 131 480	1 131 480	1 131 480
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 132 810	2 074 928	2 126 168	2 075 703	2 020 024
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	2 497 325	2 961 870	4 157 908	14 346 176	3 119 125
Impôts sur les bénéficiaires	(922 893)	(1 996 455)	(174 881)	(2 406 456)	(4 016 659)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 014 212	878 582	1 071 636	917 296	250 814
Résultat net	2 406 006	4 079 743	3 261 153	15 835 336	6 884 970
Résultat distribué	565 740	1 131 480	1 131 480	2 036 664	2 036 664
RESULTAT PAR ACTIONS					
Résultat après impôt, participation et avant dotations aux amortissements et provisions	3	4	4	15	6
Résultat après impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	2	4	3	14	6
Dividende attribué	*0,50	1	1	1,80	1,80
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	46	46	48	57	60
Masse salariale	3 811 684	3 853 255	3 900 675	4 237 840	4 629 187
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 494 364	1 522 838	1 480 837	1 620 311	1 730 248

* Dividende proposé

INFORMATION RELATIVE A L'ECHEANCE DES DETTES FOURNISSEURS

Echéancier en jours					
	Total des dettes	Echues	Non échues		
			1 à 30 j	31 à 60 j	+ de 60 j
<u>31/12/2012</u>					
Fournisseurs d'exploitation	671	5	547	119	—
Fournisseurs d'immobilisations	8	—	—	8	—
Total	679	5	547	127	—
<u>31/12/2011</u>					
Fournisseurs d'exploitation	684	—	566	118	—
Fournisseurs d'immobilisations	243	—	17	226	—
Total	927	—	583	344	—

INFORMATIONS SUR LE TITRE ET ACTIONNARIAT

Le titre cotait 63,30 € le 4 janvier 2012 et termine l'année à 46,20 € (-27 %). Le nombre de titres échangés durant l'exercice est de 18 669.

Il n'existe aucun programme de rachat d'actions et il n'y a pas d'actionnariat salarié dans la société mère.

Le capital de la société mère est composé de 1 131 480 actions sans variation sur l'exercice. Un droit de vote double est attribué à chaque action entièrement libérée pour laquelle est justifiée une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Notre actionnaire principal, les Ets Charles NUSSE, possède 910 395 actions à droit de vote double, soit 80,46 % du capital au 31 décembre 2012.

« Financière de l'Echiquier », actionnaire minoritaire a franchi le seuil des 5 % en 2005.

2. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE ECOULE

2.1 RESULTAT

(en milliers d'euros)	2012	2011
Produit des activités ordinaires (C.A)	525 742	545 447
Résultat opérationnel	482	5 152
Résultat net avant IS	-267	4 114
Résultat net après IS	-593	3 341
Dont part des minoritaires	-1	-5
Part du groupe	-592	3 346

En 2012, le cash flow consolidé du groupe Exacompta Clairefontaine s'élève à 26 748 K€ et l'EBITDA (*Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization*) à 27 589 K€, contre respectivement 26 924 K€ et 27 913 K€ en 2011.

2.2 PAPIERS D'IMPRESSION ET ECRITURE

Pendant ces quatre dernières années, le ralentissement de l'activité économique a affecté l'utilisation des papiers dans l'entreprise et un phénomène massif de dématérialisation des documents a pénalisé gravement la consommation des papiers destinés à l'impression ou au bureau. En France, cette consommation a donc baissé en moyenne de 6 % par an depuis 2008. L'indice des prix des papiers graphiques non couchés est resté relativement stable alors que les prix des pâtes à papier fléchissaient jusqu'au milieu de l'année pour remonter ensuite.

La baisse que nous avons subie dans nos propres ventes et la volonté de ne pas grossir nos stocks nous ont amené à des arrêts de machines. Au total, notre production est en baisse de 9 % à 201 484 tonnes.

2.3 ARTICLES DE PAPETERIE

Pour les mêmes raisons que les papiers, les articles de papeterie destinés au bureau voient leurs ventes diminuer depuis plusieurs années. Plus récemment, la nouvelle génération de téléphones mobiles et de tablettes est venue concurrencer les articles à usage personnel.

D'après les indices (source I + C) le marché de la papeterie qui était resté relativement stable en début d'année a ensuite régressé avec une baisse annuelle supérieure à 3 % pour les ventes des fabricants.

La surcapacité qui en a résulté a pesé sur les secteurs de notre transformation et conduit à une diminution de nos marges. L'ampleur de nos gammes, notre qualité et nos outils logistiques nous ont permis de conserver nos volumes de ventes.

2.4 SITUATION FINANCIERE

2.4.1 Endettement

Au 31 décembre 2012, pour un chiffre d'affaires de 525 742 K€, l'endettement financier du Groupe s'élève à 62 304 K€ et les fonds propres à 364 754 K€.

Pour assurer son développement, le Groupe a négocié des lignes de crédit avec ses partenaires bancaires. Ces lignes étaient utilisées pour 20 000 K€ au 31 décembre 2012. Le Groupe a également émis un montant total de 35 000 K€ de billets de trésorerie à la clôture sur un programme de 125 000 K€.

Le Groupe dispose d'une trésorerie de 57 008 K€. Son cash flow avant variation du besoin de fonds de roulement lui a permis d'autofinancer des investissements. Le Groupe affiche au 31 décembre 2012 un endettement net de 5 296 K€.

2.4.2 Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins de transactions.

2.4.3 Gestion du risque financier

D'une façon générale, le Groupe Exacompta Clairefontaine écarte toute opération financière à caractère complexe. La gestion du risque financier est assurée par les unités opérationnelles dans le respect de la politique définie au niveau de la Direction Générale.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un tiers viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

→ Créances clients et autres débiteurs

Le risque de crédit est réparti sur un grand nombre de clients. Il a été mis en place des outils de suivi des encours et le risque est limité par la souscription de contrats d'assurance-crédit. Pour certains clients distributeurs, les montants de ceux-ci ont été réduits récemment par les organismes spécialisés.

→ Placements

Le Groupe limite son exposition au risque de crédit sur les placements, dépôts à court terme et autres instruments de trésorerie en souscrivant uniquement dans des titres liquides, les contreparties étant des banques de premier ordre.

Risque de liquidité

L'approche du Groupe pour gérer ce risque est de s'assurer qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à sa réputation. A cet effet des financements à court terme sont mis en place, ainsi qu'une ligne de tirage couvrant les échéances moyen terme.

Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international mais se trouve peu exposé au risque de change en raison de l'implantation locale de ses principales filiales. Les risques liés aux transactions commerciales concernent principalement les achats de matières premières qui sont couverts à 50 % par des contrats d'options.

2.5 PARTIES LIEES

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe avec les Ets Charles NUSSE. Les sociétés du groupe bénéficient de l'animation effectuée par les Ets Charles NUSSE et versent une redevance égale à 0,6 % de la valeur ajoutée de l'exercice précédent.

2.6 MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des principaux mandats des administrateurs

MM. François NUSSE, Président Directeur Général
Président du Directoire des Ets Charles NUSSE
Président d'Exacompta

Charles NUSSE
Président d'Exaclair Ltd (GB)
Gérant d'Ernst Stadelmann (AT)
Cogérant d'Exaclair GmbH (DE)

Frédéric NUSSE
Président des Papeteries de Clairefontaine
Président de Papeterie de Mandeuve
Président d'Everbal

Guillaume NUSSE
Président de Clairefontaine Rhodia
Président de Décopatch
Cogérant de Publiday Multidia (MA)

Jean-Claude Gilles NUSSE, Directeur Général
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE
Gérant de AFA

Jean-Marie NUSSE, Directeur Général
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE

Jérôme NUSSE
Président des Editions Quo Vadis

Mme Monique PRISSARD, représentant permanent des Ets Charles NUSSE
Membre du Directoire des Ets Charles NUSSE

3. PROPOSITIONS

3.1 AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat à affecter est de (en euros) :

Bénéfice de l'exercice 2012	2 406 006,21 €
Report à nouveau	<u>577 936,86 €</u>
	2 983 943,07 €

Nous vous proposons l'affectation suivante :

* Premier dividende	226 296,00 €
* Second dividende	<u>339 444,00 €</u>
Total des dividendes	565 740,00 €
* Affectation aux autres réserves	2 000 000,00 €
* Affectation au report à nouveau	<u>418 203,07 €</u>
TOTAL AFFECTE	2 983 943,07 €

Comme le capital social de la société est divisé en 1 131 480 actions, chacune de ces actions percevrait un dividende total de 0,50 €.

Le tableau suivant rappelle les dividendes qui ont été versés au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende	Nombre d'actions
2009	1,80	1 131 480
2010	1,00	1 131 480
2011	1,00	1 131 480

3.2 JETONS DE PRESENCE

Votre Conseil vous propose de fixer à 60 000 € le montant des jetons de présence qui seront versés aux administrateurs de la société en 2013.

3.3 ADMINISTRATEURS

Votre Conseil vous propose de nommer Madame Christine NUSSE, demeurant 375 Riverside Drive à New York – Etats Unis, comme administratrice de la société. Ce mandat, valable pour une durée de 6 ans, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2018.

4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu entre le 1^{er} janvier et le 26 mars 2013.

5. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les sociétés du Groupe, dont Papeteries de Clairefontaine, participent à différents programmes de recherche en relation avec le Centre Technique du Papier de Grenoble et différents laboratoires d'Universités.

6. RAPPORT RSE

A compter de 2012, l'article L225-102-1 du Code de commerce impose au Groupe Exacompta Clairefontaine de fournir des informations sur la manière dont il « prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité ainsi que sur ses engagements sociétaux en faveur du développement durable et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités ».

Ces informations, listées au Décret n°2012-557 du 24 avril 2012, font l'objet d'un document spécifique intitulé « Responsabilité Sociale, Environnementale et Sociétale » qui partie intégrante de ce rapport de gestion.

7. INFORMATIONS SOCIALES

L'effectif total du Groupe Exacompta Clairefontaine était de 3 137 personnes au 31 décembre 2012 contre 3 201 en 2011.

Les sociétés appliquent à titre principal la convention collective de la production des papiers cartons et celluloses, ou celle du cartonnage et des articles de papeterie.

Le Comité de groupe réuni le 5 juin 2012 a commenté l'activité et les perspectives économiques et sociales de l'exercice.

8. PERSPECTIVES

8.1 PAPIER

La « Maison des papiers et cartons » rappelle dans son rapport en février 2013 que les perspectives de la filière graphique sont compliquées. Dans un cadre général de ralentissement de l'activité économique (+0,1 % du PIB), la filière doit stagner. La dématérialisation va se poursuivre et continuer à affecter la consommation de papier de bureau.

Les entreprises du secteur vont demeurer sous pression du fait de la forte concurrence liée à la baisse de la demande et de l'insuffisante rentabilité en raison de la hausse des coûts et de l'érosion des prix de vente.

2013 démarre avec une pression haussière sur les prix de matières premières du fait notamment de la bonne tenue du secteur des papiers sanitaires qui consomme les mêmes pâtes que nous et de la croissance des pays émergent. Par ailleurs on constate une pression baissière sur les prix de vente du fait de la diminution de la demande et des surcapacités importantes du marché.

8.2 TRANSFORMATION

Le marché de la papeterie a affiché en ce début d'année 2013 un recul proche de 3 % généralisé aux deux principales clientèles (source UFIPA) :

- Au niveau des ménages et des scolaires, la baisse de la consommation a été plus ressentie au niveau de la grande distribution, dont les ventes ont accusé en ce début d'année une diminution plus marquée, que celle des papetiers traditionnels.
- La réduction des achats de la clientèle professionnelle a été différemment ressentie selon les circuits, avec un recul du chiffre d'affaires de la vente par correspondance particulièrement marqué.

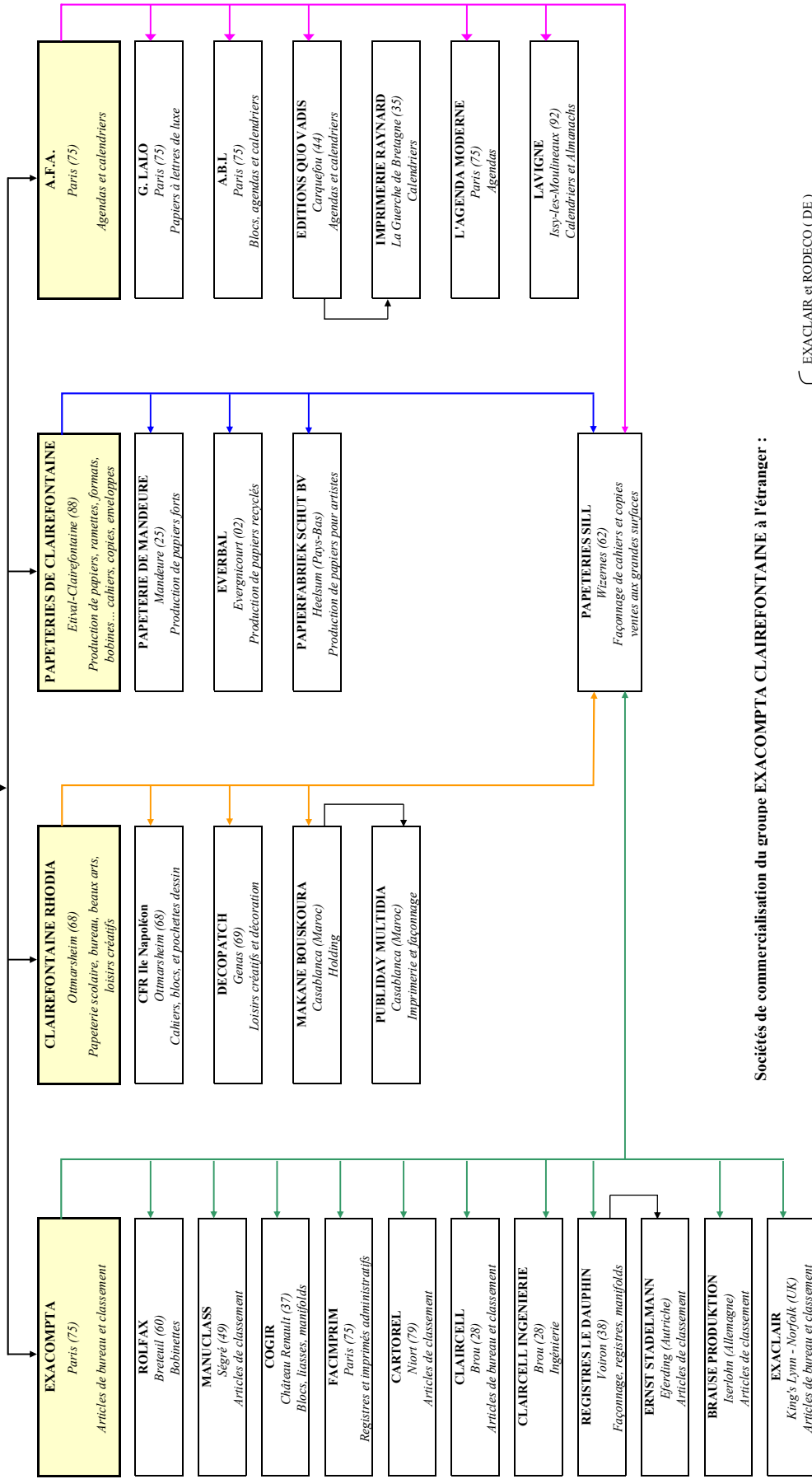
Cette tendance pourrait ne pas s'inverser dans le contexte économique général actuel.

Le secteur Bureau, Scolaire et Loisirs du Groupe devrait continuer à échapper, dans une certaine mesure, à ce contexte du fait de la qualité et de la diversité de ses produits.

Nos filiales Classement, Calendriers et Agendas continuent à développer des spécialités pour assurer leur positionnement. Le marché du classement devrait demeurer extrêmement concurrentiel.

ORGANIGRAMME DU GROUPE

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE



Sociétés de commercialisation du groupe EXACOMPTA CLAIREFONTAINE à l'étranger :

- EXACLAIRO et RODECO (DE)
- EXACLAIRO (ES)
- EXACLAIRO (BE)
- EXACLAIRO (US)
- CLAIRO MAROC
- QUO VADIS : Canada - Italie - Japon - Pologne - USA

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL ET DU CONTROLE INTERNE

Chers actionnaires,

La loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003 fait obligation au Président du Conseil d'administration de rendre compte, dans un rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration, de l'étendue des pouvoirs des directeurs généraux ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Je vous communique les informations suivantes conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code du commerce :

1. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration

Le conseil, je vous le rappelle, est composé de neuf membres (échéances des mandats exprimées en date de clôture d'exercice) :

MM. François NUSSE, mandat jusqu'en 2013

Jean-Claude Gilles NUSSE, mandat jusqu'en 2014

Jean-Marie NUSSE, mandat jusqu'en 2016

Guillaume NUSSE, mandat jusqu'en 2015

Jérôme NUSSE, mandat jusqu'en 2015

Frédéric NUSSE, mandat jusqu'en 2015

Charles NUSSE, mandat jusqu'en 2017

Dominique DARIDAN, mandat jusqu'en 2016

Ets Charles NUSSE, représentés par Mme Monique PRISSARD, mandat jusqu'en 2015

Le Président directeur général, qui a en charge la présidence du holding d'animation Ets Charles Nusse ainsi que de la SAS Exacompta et ses filiales, est entouré de deux Directeurs généraux administrateurs et d'un Directeur général délégué non administrateur. Aucune limitation n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Président directeur général et des Directeurs généraux. Les convocations sont faites par écrit huit jours au moins à l'avance. Les réunions se tiennent au siège social ou au siège d'une filiale à Paris.

Les commissaires aux comptes sont convoqués aux réunions du Conseil d'administration qui arrêtent les comptes annuels, les comptes semestriels et toutes les réunions ayant pour objet l'examen des comptes.

Le Conseil s'est réuni quatre fois depuis le 1^{er} janvier 2012.

Le Conseil du 29 mars a arrêté les comptes de l'exercice précédent et a préparé l'Assemblée. Le Conseil du 31 août a examiné la situation intermédiaire, notamment la conjoncture du début d'exercice et les soldes intermédiaires de gestion et d'autres thèmes particuliers. Les Conseils de mars & août ont été suivis par un communiqué à l'attention de tous les actionnaires.

Un ou plusieurs autres Conseils se tiennent si les circonstances l'exigent, notamment en cas de perspectives de développement externe significatif. En effet, les décisions sont prises collégalement dans ces circonstances, même si cette démarche collective n'est pas expressément prévue par les statuts. Il en est d'ailleurs de même pour les principaux investissements industriels. La présence physique des membres du Conseil aux réunions a été requise, le Conseil ne prévoyant pas le recours à des moyens de visioconférence.

Les membres du Conseil ont témoigné d'une grande assiduité, aucun absentéisme n'est à déplorer. Aucune réunion n'a été provoquée à l'initiative des administrateurs ou des Directeurs généraux.

Pour permettre aux membres du Conseil de préparer utilement les réunions, le Président leur communique toutes informations ou documents nécessaires préalablement.

Lors des Conseils d'administration arrêtant les comptes annuels et semestriels, chaque société du groupe est tenue de présenter un rapport de gestion comportant obligatoirement en plus de son bilan l'analyse des éléments suivants :

- matières premières (pâte à papier en particulier)
- résultats commerciaux
- finition et logistique
- services techniques
- résultat industriel
- gestion comptable et financière
- investissements
- perspectives et risques

Les administrateurs prennent connaissance des comptes consolidés du groupe et des comptes consolidés des sous-groupes. Ces comptes consolidés comportent un certain nombre d'analyses :

- variation des capitaux propres
- contribution au résultat consolidé par société
- contribution aux réserves consolidées par société
- contribution aux capitaux propres par société
- SIG consolidés

Le projet des comptes sociaux et consolidés est transmis aux administrateurs huit jours au minimum avant la réunion du Conseil appelé à les arrêter.

Chaque fois qu'un membre du Conseil en fait la demande, le Président communique immédiatement ou rapidement les informations et documents complémentaires requis.

2. Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

Extrait des statuts (article 8.2) : « Les actions sont indivisibles à l'égard de la société. Les propriétaires indivis d'actions sont représentés aux assemblées générales par l'un d'eux ou par un mandataire commun de leur choix. A défaut d'accord entre eux sur le choix d'un mandataire, celui-ci est désigné par ordonnance du Président du tribunal de Commerce statuant en référé à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Le droit de vote attaché à l'action est exercé par le propriétaire des actions mises en gage. En cas de démembrement de la propriété d'une action, il appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propiétaire dans les assemblées générales extraordinaires ».

Extrait des statuts (article 8.3.2) : « Les actions revêtant la forme nominative qui, intégralement libérées, sont inscrites au nom d'un même titulaire depuis au moins deux (2) ans, bénéficient d'un droit de vote double eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent ».

Extrait des statuts (article 15.2) : « Les assemblées d'actionnaires sont réunies au siège social ou en toute autre localité indiquée dans l'avis de convocation, dans les formes et délais prévus par les dispositions réglementaires ».

Extrait des statuts (article 16.2) : « Tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint. Le mandat est donné pour une seule assemblée : il peut l'être pour deux assemblées, l'une ordinaire l'autre extraordinaire, si elles sont tenues le même jour ou dans un délai de quinze jours. Il vaut pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire conforme aux prescriptions réglementaires et dont il n'est tenu compte que s'il est reçu par la société trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée. Ce formulaire peut, le cas échéant figurer sur le même document que la formule de procuration ».

3. Gouvernement d'entreprise

Comité d'audit :

Il est représenté par le Conseil d'administration où siègent les principaux dirigeants des quatre départements du Groupe.

Rémunérations des mandataires sociaux :

La recommandation émise par l'AMF en matière de rémunération des mandataires sociaux est sans objet au sein du Groupe Exacompta Clairefontaine. Les dispositifs de stock-options, d'actions de performance, régimes de retraite supplémentaire y sont inexistant.

Les principes pour les rémunérations et avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux sont fixés selon les règles suivantes :

- pour les salaires, selon l'expérience et la spécificité du poste occupé,
- pour les jetons de présence, ils sont distribués à part égale entre chaque administrateur.

Jetons de présence :

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration au titre des jetons de présence s'élèvent à 60 K€ en 2012, dans le cadre de la décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 24 mai 2012.

4. Procédures de contrôle interne mises en place par la société

4.1 Définition du contrôle interne

Le contrôle interne se définit comme un processus mis en œuvre à la fois par le Conseil d'administration, la Direction Générale et le personnel d'un groupe destiné à donner une assurance raisonnable concernant la réalisation d'objectifs dans les domaines suivants :

- efficacité et efficience des opérations
- fiabilité de l'information financière
- conformité aux lois et règlements en vigueur

Le contrôle interne consiste en l'ensemble des méthodes que le management a mis en œuvre pour donner une assurance raisonnable concernant la réalisation des objectifs et prévenir la survenance d'événements préjudiciables.

4.2 Finalités et limites

Le contrôle interne assure une maîtrise des opérations de l'entreprise et la protège contre différents types de risques, notamment :

- les irrégularités et les fraudes
- l'omission ou l'inexactitude significative dans le traitement des informations, et par la même dans les états financiers
- le non respect des obligations légales et contractuelles de l'entreprise
- la destruction, la dégradation ou la disparition des actifs, la mauvaise évaluation du patrimoine

Un système de contrôle interne, aussi bon soit-il, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable et non une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de l'entreprise, tant par la limite inhérente à tout processus mis en œuvre par des êtres humains que par les contraintes de ressources dont toute entreprise doit tenir compte.

Le groupe s'appuie sur quatre types d'informations pour assurer son pilotage :

- les comptes annuels sociaux et consolidés
- les comptes semestriels consolidés
- les comptes trimestriels (non publiés)
- les comptes prévisionnels (non publiés)

4.3 Les procédures

Le recensement systématique des risques est la première étape du contrôle interne. La cartographie des risques du groupe ne présente pas de particularités très spécifiques, les principaux enjeux sont les suivants :

- maîtrise des achats de matières premières
- maîtrise des processus de fabrication
- risque environnemental
- protection des actifs et des sites industriels,
- contrôle de l'utilisation des instruments financiers et couverture du risque de change

Les procédures qui s'appliquent aux différentes sociétés du groupe peuvent être synthétiquement décrites :

➤ en matière comptable et financière

- établissement de comptes prévisionnels
- suivi budgétaire
- suivi du chiffre d'affaires intra-groupe
- rapprochements comptables intra-groupe
- suivi des soldes intermédiaires de gestion mensuels et cumulés
- situation de trésorerie mensuelle et cumulée
- composition et performance du portefeuille de placements
- suivi mensuel des engagements financiers court et moyen terme des filiales avec transmission et contrôle des besoins en fonds de roulement d'exploitation

Le contrôle interne en matière d'instruments financiers fait l'objet d'un contrôle spécifique par la Direction Générale, aussi bien en ce qui concerne les types d'instruments utilisés que les niveaux de risques maximaux encourus qui sont mesurés quotidiennement. Ces instruments financiers (contrats ou options) sont de deux natures :

- soit ils constituent une opération permettant de réduire le risque de variation de valeur d'un élément de l'actif ou du passif ou bien encore d'un engagement ou d'une transaction future non encore matérialisée avec lesquels ils sont corrélés,
- soit ils ont un caractère purement financier dans le cas d'encours complémentaire.

➤ dans les autres domaines, un certain nombre de rapports réguliers sont établis

- rapports de production
- suivi des résultats industriels mensuels et cumulés
- certification ISO 9000 et ISO 14000
- sécurité
- audits PEFC et FSC
- marques et labels environnementaux

Le Groupe n'a pas organisé de service dédié au contrôle interne, chargé d'effectuer des vérifications pour son compte (tant en son sein qu'au sein des sociétés qu'il contrôle).

Les opérations concourant à l'exercice des activités sociales du Groupe comme à leur traduction dans les comptes sont vérifiées, sans nécessairement une formalisation des procédures appliquées, par la Direction Générale ou ses délégataires ou ses mandataires, avec pour objectif général de respecter ou faire respecter les lois, règlements et normes en vigueur et de mettre tout en œuvre pour éviter la survenance de sinistres susceptibles de mettre en cause la pérennité du Groupe.

☞ Le Groupe utilise les systèmes et logiciels comptables ou progiciels suivants :

- ETAFI (gestion fiscale)
- REFLEX (consolidation)
- IWS (rapprochements intra-groupe)
- SAP, MOVEX, NAVISION (comptabilité & finances)
- ZADIG (gestion du personnel)
- EXCALIBUR (intranet)

☞ Les sociétés du Groupe ont notamment souscrit les contrats d'assurance suivants :

- multirisque industrielle
- assurance bris de machine, frais et pertes financières sur cogénération
- multirisque propriétés immobilières
- responsabilité civile générale
- responsabilité atteinte à l'environnement
- assurance flotte automobile et véhicules de manutention

Le Président du Conseil d'Administration

Exacompta Clairefontaine S.A.

Comptes sociaux au
31 décembre 2012

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

ACTIF en K€	31/12/2012	31/12/2011
Immobilisations incorporelles		
Concessions, brevets, licences, marques	27	47
Immobilisations incorporelles en cours		61
Immobilisations corporelles		
Terrains	3 602	3 602
Constructions	10 775	11 577
Autres immobilisations corporelles	45	36
Immobilisations corporelles en cours	53	4
Immobilisations financières		
Participations	299 240	299 240
Autres titres immobilisés		
Prêts	13 931	20 705
Autres immobilisations financières	4	4
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	327 677	335 276
Stocks	198	198
Avances et acomptes versés sur commandes	58	50
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	2 121	2 248
Autres créances	83 239	84 010
Charges constatées d'avance	115	141
Disponibilités	1 107	96
TOTAL ACTIF CIRCULANT	86 838	86 743
Ecarts de conversion actif		210
TOTAL ACTIF	414 515	422 229

PASSIF en K€	31/12/2012	31/12/2011
Capital social	4 526	4 526
Primes d'émission, de fusion, d'apport	162 566	162 566
Ecarts de réévaluation	485	485
Réserves		
Réserve légale	453	453
Autres réserves	160 219	157 219
Report à nouveau	578	630
Résultat de l'exercice - bénéfice	2 406	4 080
Provisions réglementées	2 632	2 446
CAPITAUX PROPRES	333 865	332 405
Provisions		
Pour risques		
Pour charges	233	280
TOTAL DES PROVISIONS	233	280
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	55 313	47 078
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	733	703
Dettes fiscales et sociales	1 541	1 090
Autres dettes	22 690	40 284
Produits constatés d'avance	138	160
TOTAL DES DETTES	80 415	89 315
Ecarts de conversion passif	2	229
TOTAL PASSIF	414 515	422 229

COMPTE DE RESULTAT en K€	31/12/2012	31/12/2011
Chiffre d'affaires	2 133	2 075
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	6 522	6 399
Autres produits	385	371
PRODUITS D'EXPLOITATION	9 040	8 845
Achats et autres approvisionnements	7	8
Autres achats et charges externes	2 166	2 070
Impôts, taxes et versements assimilés	739	351
Salaires et traitements	3 812	3 853
Charges sociales	1 494	1 523
Dotations aux amortissements sur immobilisations	843	823
Dotations aux provisions	94	45
Autres charges	66	67
CHARGES D'EXPLOITATION	9 221	8 740
RESULTAT D'EXPLOITATION	-181	105
Produits financiers de participations	1 290	1 599
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	700	945
Autres intérêts et produits assimilés	1 047	1 535
Reprises sur provisions, transferts de charges	27	78
Différences positives de change	321	294
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS	3 385	4 451
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 276	2 051
Différences négatives de change	370	281
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	1 646	2 332
RESULTAT FINANCIER	1 739	2 119
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 558	2 224
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	48	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, transferts de charges	93	84
PRODUITS EXCEPTIONNELS	141	84
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et provisions	216	224
CHARGES EXCEPTIONNELLES	216	224
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-75	-140
Impôts sur les bénéfices	-923	-1 996
BENEFICE DE L'EXERCICE	2 406	4 080

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Préambule

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont :

- le Total du bilan s'élève à : 414 515 424 €
- le Résultat net s'élève à : 2 406 006 €

Evènements principaux de l'exercice

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Comparabilité des comptes

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

Immobilisations incorporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie probable d'utilisation :

- Logiciels 1 à 3 ans

Immobilisations corporelles

Evaluation :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat hors frais accessoires) ou à leur coût de production.

Amortissements :

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle sur les bases suivantes :

- Constructions 25 à 40 ans
- Agencements et aménagements des constructions 10 à 20 ans
- Matériel de bureau & informatique 3 à 10 ans

Dépréciations :

A chaque clôture, la société apprécie la valeur de ces immobilisations, afin de déterminer s'il existe un indice de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est appréciée par référence à la situation nette, éventuellement consolidée quand il s'agit d'un groupe de filiales, et aux perspectives de chaque filiale ou groupe de filiales.

Stocks

Est retenu en stock l'achat effectué en 1997 de bois résineux sur pied.

Créances et dettes

Evaluation & dépréciation :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale, une dépréciation de créances est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

Elles sont évaluées sur la base du dernier cours de change à la clôture de l'exercice. Les différences résultant de cette évaluation sont inscrites en écarts de conversion actif ou passif. Les écarts de conversion actifs font l'objet de provisions pour pertes de change.

Trésorerie

Trésorerie court terme :

Le financement des besoins court terme est couvert par des billets de trésorerie émis sur le marché par Exacompta Clairefontaine. Ils sont rémunérés à un taux fixe déterminé au moment de l'émission, ont une échéance fixe et une durée maximale de 365 jours.

Le montant utilisé s'élève à 35 000 K€ à la clôture de l'exercice pour un plafond d'encours autorisé de 125 000 K€.

Lignes de tirage :

Elles sont négociées auprès de plusieurs banques pour un montant initial de 155 000 K€ et couvrent des échéances d'une durée maximale de 5 ans. Les tirages ont une durée comprise entre 10 jours et 1 an. Le montant utilisé s'élève à 20 000 K€ à la clôture de l'exercice.

Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires constatés correspondent à la différence entre l'amortissement déterminé selon les usages fiscaux et l'amortissement calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation.

Les amortissements dérogatoires s'élèvent à 2 632 K€ à la clôture.

Provisions pour risques et charges

La méthode retenue pour le calcul de la provision pour indemnités de départ en retraite est la méthode des unités de crédit projetées. Le taux d'actualisation est déterminé par référence au taux de marché des OAT fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie.

Le calcul repose sur les principales hypothèses suivantes :

- indemnités perçues en fonction de la convention collective « Production des papiers, cartons et celluloses »
- taux d'actualisation : 3,29 %
- taux de charges sociales : 40 %

Le montant de l'engagement de retraite – charges sociales comprises – est provisionné en totalité à la clôture et s'élève à 233 K€.

Autres informations

➤ *Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :*

Ets Charles NUSSE SA à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 1 632 000 €
15, rue des Ecluses St-Martin 75010 PARIS

Pourcentage détenu : 80,46%

➤ *Intégration fiscale :*

Toutes les filiales consolidées par intégration globale sont intégrées fiscalement, sauf les sociétés étrangères.

La société mère du groupe fiscal est la société Exacompta Clairefontaine.

Les économies d'impôt réalisées par la société mère sont rétrocédées aux filiales lorsqu'elles redeviennent bénéficiaires et peuvent imputer leurs propres déficits.

L'économie d'impôt réalisée en 2012 s'élève à 923 K€.

➤ *Droits individuels à la formation :*

Les salariés ont acquis à la clôture un volume de 5 083 heures non utilisées.

➤ *Effectifs :*

L'effectif moyen de la société mère est de 46 personnes en 2012 (2 cadres administratifs et 44 commerciaux), inchangé par rapport à 2011.

➤ *Rémunérations des organes d'administration et de direction :*

Les membres du Conseil d'administration ne sont pas rémunérés par la société.

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration au titre des jetons de présence se sont élevées à 60 K€ en 2012, dans le cadre de la décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 24 mai 2012.

INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Capital social

	Nombre d'actions	Valeur nominale
Au 1 ^{er} janvier	1 131 480	4 €
Au 31 décembre	1 131 480	4 €

Variation des capitaux propres (en K€)

Capitaux propres au 31/12/2011	332 405
Dividendes distribués	-1 131
Variation des provisions réglementées	185
Résultat de l'exercice 2012	2 406
Capitaux propres au 31/12/2012	333 865

Variation des immobilisations brutes

en K€	Valeur brute à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Valeur brute à la clôture
Concessions, brevets, licences	273				273
Immobilisations incorporelles en cours	61				61
<i>Immobilisations incorporelles</i>	334				334
Terrains	3 602				3 602
Constructions et aménagements	20 279	7		4	20 290
Autres immobilisations corporelles	88	19			107
Immobilisations corporelles en cours	4	53		-4	53
<i>Immobilisations corporelles</i>	23 973	79		0	24 052
Participations	299 240				299 240
Autres titres immobilisés					
Prêts	20 732	2 019	8 820		13 931
Autres immobilisations financières	4				4
<i>Immobilisations financières</i>	319 976	2 019	8 820		313 175

Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille

Dénomination sociale	Nombre de titres	% de participation	Valeur nette d'inventaire
Papeteries de Clairefontaine	5 700 000	100 %	103 001 491
Exacompta	135 000	100 %	115 692 905
Ateliers de Fabrication d'Agendas	90 000	100 %	49 633 433
Clairefontaine Rhodia	256 000	100 %	30 912 423
Coopérative Forestière Lorraine	1	non significatif	178

Variation des amortissements sur immobilisations

en K€	Montants à l'ouverture	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Montants à la clôture
Concessions, brevets, licences	226	20			246
Immobilisations incorporelles	226	20			246
Terrains					
Constructions et aménagements	8 702	813			9 515
Autres immobilisations corporelles	52	10			62
Immobilisations corporelles	8 754	823			9 577

Variation des provisions et dépréciations

en K€	Montants à l'ouverture	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Montants à la clôture
Amortissements dérogatoires	2 446	216	30		2 632
Provisions réglementées	2 446	216	30		2 632
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	218	33	8	10	233
Pour impôts	62			62	0
Autres provisions					
Provisions pour risques et charges	280	33	8	72	233
Immobilisations incorporelles		61			61
Prêts	27		27		0
Dépréciations	27	61	27		61

Dotations et reprises		
○ exploitation	94	18
○ financières		27
○ exceptionnelles	216	92
Total	310	137

Echéancier des créances

Echéances des créances - en K€	Montants bruts	- de 1 an	+ de 1 an
<i>Créances de l'actif immobilisé</i>			
Prêts	13 931	5 489	8 442
Autres immobilisations financières	4		4
<i>Créances de l'actif circulant</i>			
Créances clients	2 121	2 121	
Personnel et comptes rattachés	12	12	
Organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	679	679	
Taxe sur la valeur ajoutée	99	99	
Autres créances fiscales	5	5	
Groupe et associés	82 428	82 428	
Débiteurs divers	16	16	
Charges constatées d'avance	115	115	
Total général	99 410	90 964	8 446

Echéancier des dettes

Echéances des dettes - en K€	Montants bruts	- de 1 an	de 1 à 5 ans
Emprunts et dettes – Ets de crédit	55 313	55 313	
Fournisseurs et comptes rattachés	733	733	
Personnel et comptes rattachés	472	472	
Organismes sociaux	701	701	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	195	195	
Autres impôts, taxes et assimilés	173	173	
Dettes sur immobilisations	8	8	
Groupe et associés	22 682	22 682	
Produits constatés d'avance	138	138	
Total général	80 415	80 415	

Détail des charges & produits constatés d'avance

en K€	Charges constatées d'avance	Produits constatés d'avance
Charges externes	99	85
Opérations financières	16	53
Total	115	138

Détail des charges à payer & produits à recevoir

en K€	Charges à payer	Produits à recevoir
Factures non parvenues // à établir	62	307
Dettes // créances fiscales & sociales	742	5
Opérations financières	2	19
Total	806	331

Détail des transferts de charges

en K€	Transferts de charges
Transferts de charges externes	1 235
Transferts de charges de personnel	5 001
Transferts de charges impôts & taxes	268
Total	6 504

Produits et charges exceptionnels

en K€	31/12/2012	31/12/2011
Cession des immobilisations corporelles		
Cession des immobilisations financières		
Reprise d'amortissements dérogatoires	30	34
Autres reprises exceptionnelles	63	50
Autres produits	48	
Total des produits exceptionnels	141	84
Cession des immobilisations corporelles		
Cession des immobilisations financières		
Dotation aux amortissements dérogatoires	216	214
Autres dotations exceptionnelles		10
Autres charges		
Total des charges exceptionnelles	216	224

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition - en K€	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	1 558		1 558
Résultat exceptionnel	-75		-75
Créance d'impôt – intégration fiscale		-923	923
Total général	1 483	-923	2 406

Situation fiscale différée et latente

en K€	Montant
<i>Impôt sur :</i>	
Amortissements dérogatoires	877
Total des accroissements	877
<i>Impôt payé d'avance sur :</i>	
Congés payés	103
Autres	83
Total des allègements	186
Situation fiscale différée nette	691
Situation fiscale latente nette	0

Instruments financiers

Valorisation :

La société utilise des produits dérivés principalement pour faire face aux risques de taux. Quant aux opérations relatives à la couverture contre les risques de change, elles sont non significatives. La valorisation des instruments financiers est de -668 K€ au 31/12/2012.

Risque de taux d'intérêts :

Afin de se protéger contre les variations de taux d'intérêts, le groupe a mis en place des couvertures sous forme de contrats d'échange de taux Swap.

Les types d'instruments qui peuvent être utilisés, ainsi que les niveaux de risques maximaux encourus sont déterminés par la direction générale. Le risque est contrôlé quotidiennement.

Portefeuille d'instruments financiers au 31/12/2012 (montants en notionnel courant) :

<i>Maturité résiduelle en K€</i>	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Swaps de taux	5 037	8 096	141	13 274

Engagements hors bilan

Les sociétés têtes de sous-groupe (Exacompta, Papeteries de Clairefontaine, Clairefontaine Rhodia, AFA) garantissent tous les remboursements de leurs filiales emprunteuses auprès de leur société mère.

Exacompta Clairefontaine est caution solidaire au bénéfice de la société Exeltium pour toutes les obligations de paiement au titre des achats de blocs d'énergie électrique souscrits par Papeteries de Clairefontaine.

Il n'existe aucun engagement envers les sociétés liées.

Montants concernant les entreprises liées

en K€	Entreprises liées
<i>Actif immobilisé</i>	313 164
Participations	299 240
Prêts	13 924
<i>Actif circulant</i>	84 557
Créances clients et comptes rattachés	2 121
Autres créances	82 436
<i>Dettes</i>	22 864
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122
Autres dettes	22 742
<i>Produits financiers</i>	3 031
Dont dividendes	1 290
<i>Charges financières</i>	367
<i>Produits d'exploitation</i>	8 961
Locations immobilières	2 102
Autres produits	381
Transferts de charges	6 478

Transactions avec les parties liées

Aucune transaction d'importance significative concernant les parties liées n'a été conclue à des conditions différentes de celles du marché.

Liste des filiales et participations – en euros

Filiales directes détenues à plus de 50 %	% détenu Dividendes perçus	Capital social Capitaux propres	Titres Valeur Brute Valeur nette	Prêts Avances
Papeteries de Clairefontaine 88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE	100 % 570 000	91 200 000 152 536 893	103 001 491 103 001 491	
Exacompta 138, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100 %	2 160 000 77 281 335	115 692 905 115 692 905	3 339 286
Atelier de Fabrication d'Agendas 132, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100 % 720 000	1 440 000 44 303 751	49 633 433 49 633 433	1 200 000
Clairefontaine Rhodia RD 52 68490 OTTMARSHEIM	100 %	27 264 000 18 262 699	30 912 423 30 912 423	787 500

Certaines informations comptables relatives aux filiales ne sont pas fournies en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

Exacompta Clairefontaine S.A.

Rapports des commissaires aux comptes

- **Rapport sur les comptes annuels**
- **Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés**
- **Rapport sur le rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil et du contrôle interne**

SEREC AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris
21 rue Leriche
75015 PARIS

BATT AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Nancy
25 rue du Bois de la Champelle
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE

Société Anonyme

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le paragraphe « Immobilisations financières » de l'annexe expose les modalités d'évaluation des titres de participations. Nos travaux ont consisté à apprécier la pertinence des données de base utilisées et des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que, contrairement aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, votre société n'a pas mentionné dans son rapport de gestion :

- les informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements de toute nature consentis en leur faveur ;
- dans le document spécifique intitulé « Responsabilité Sociale, Environnementale et Sociétale » les informations environnementales relatives : « à la prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité » et « à l'utilisation des sols ».

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et Vandœuvre-lès-Nancy, le 25 avril 2013

Les commissaires aux comptes,

SEREC AUDIT

Benoit GRENIER

BATT AUDIT

Pascal FRANCOIS

SEREC AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris
21 rue Leriche
75015 PARIS

BATT AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Nancy
25 rue du Bois de la Champelle
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2012

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE

Société Anonyme

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention avec les sociétés Exacompta et Clairefontaine Rhodia

Nature et objet : Les sociétés Exacompta et Clairefontaine Rhodia gèrent conjointement une partie de la communication du groupe.

Modalités : Les montants facturés et pris en charge par Exacompta Clairefontaine au titre de l'exercice 2012 sont :

- Pour la société Exacompta, la somme de 79 070 €
- Pour la société Clairefontaine Rhodia, la somme de 49 939 €

Convention avec les sociétés du groupe Exacompta Clairefontaine

Nature et objet : La société Exacompta Clairefontaine met à la disposition des sociétés du groupe une assistance administrative, juridique et commerciale.

Modalités : Depuis le 1^{er} janvier 2003, Exacompta Clairefontaine perçoit de chacune des sociétés du groupe une redevance égale à 0,2% de sa valeur ajoutée de l'exercice précédent. Au titre de l'exercice 2012, le produit comptabilisé dans les comptes d'Exacompta Clairefontaine s'élève à 381 000 €.

Convention avec Clairefontaine Rhodia

Nature et objet : La société Exacompta Clairefontaine donne en location à la société Clairefontaine Rhodia un ensemble immobilier à usage d'habitation situé à Mulhouse.

Modalités : Au titre de cette convention, votre société a enregistré un produit de 23 000 € sur l'exercice.

Fait à Paris et Vandœuvre-lès-Nancy, le 25 avril 2013

Les commissaires aux comptes,

SEREC AUDIT

BATT AUDIT

Benoit GRENIER

Pascal FRANCOIS

SEREC AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris
21 rue Leriche
75015 PARIS

BATT AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Nancy
25 rue du Bois de la Champelle
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Rapport des commissaires aux comptes établi en application de
l'article L.225-235 du Code de commerce sur le rapport du
Président du Conseil d'Administration

Exercice clos le 31 décembre 2012

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE

Société Anonyme

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration

Exercice clos le 31 décembre 2012

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris et Vandœuvre-lès-Nancy, le 25 avril 2013

Les commissaires aux comptes,

SEREC AUDIT

BATT AUDIT

Benoit GRENIER

Pascal FRANCOIS

Exacompta Clairefontaine S.A.

Comptes consolidés au
31 décembre 2012

Bilan consolidé

en K€	31/12/2012	31/12/2011	Notes
ACTIFS NON COURANTS	242 977	240 470	
Immobilisations incorporelles	15 335	14 393	(2.1.4)
Immobilisations incorporelles – Goodwills	10 620	11 057	(2.1.4)
Immobilisations corporelles	213 134	211 152	(2.1.5)
Actifs financiers	3 359	3 484	(2.1.6)
Impôts différés	529	384	(2.4)
ACTIFS COURANTS	330 456	345 923	
Stocks	167 061	174 553	(2.2.1)
Créances clients et autres créances	101 608	108 922	(2.2.2)
Acomptes versés	3 975	2 981	
Créances d'impôt	804	2 209	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	57 008	57 258	(2.2.3)
TOTAL DES ACTIFS	573 433	586 393	

CAPITAUX PROPRES	364 754	366 657	
Capital	4 526	4 526	
Réserves liées au capital	253 902	250 902	
Réserves consolidées	107 599	108 283	
Ecart de conversion	-726	-446	
Résultat - part du groupe	-592	3 346	
Capitaux propres – part du groupe	364 709	366 611	
Intérêts minoritaires	45	46	
DETTES NON COURANTES	46 835	61 715	
Dettes portant intérêt	395	16 624	(2.6)
Impôts différés	29 694	29 057	(2.4)
Provisions	16 746	16 034	(2.5)
DETTES COURANTES	161 844	158 021	
Dettes fournisseurs	47 699	52 591	
Partie à court terme des dettes portant intérêt	61 909	54 213	(2.6)
Provisions	3 302	2 367	(2.5)
Dettes d'impôt			
Autres dettes	48 934	48 850	(2.8)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	573 433	586 393	

Compte de résultat consolidé

en K€	31/12/2012	31/12/2011	Notes
Produits des activités ordinaires	525 742	545 447	
- Ventes de produits	519 002	537 920	
- Ventes de services	6 740	7 527	
Autres produits opérationnels	7 362	11 012	
- Reprises d'amortissements	249	414	(2.1.4, 2.1.5)
- Subventions	39	70	
- Autres produits	7 074	10 528	
Variation de stocks de produits finis et de travaux en-cours	-1 121	11 567	(2.2.1)
Production immobilisée	519	742	
Marchandises et matières consommées	-250 531	-277 523	(2.2.1)
Charges externes	-88 025	-90 297	
Frais de personnel	-147 819	-148 695	(2.11)
Impôts et taxes	-10 842	-10 200	
Dotations aux amortissements	-25 018	-25 393	(2.1.4, 2.1.5)
Autres charges opérationnelles	-9 785	-11 508	
RESULTAT OPERATIONNEL – avant dépréciation des goodwills	482	5 152	
Dépréciation des goodwills	-421	-506	(2.1.4, 2.1.1)
RESULTAT OPERATIONNEL – après dépréciation des goodwills	61	4 646	
Produits financier	3 156	4 640	
Charges financières	-3 484	-5 173	
Résultat financier	-328	-533	(2.12)
Charges d'impôt sur le résultat	-326	-772	(2.4, 2.10)
Résultat après impôts	-593	3 341	
Résultat net – part des minoritaires	-1	-5	
Résultat net - part du Groupe	-592	3 346	
Résultat de la période	-592	3 346	
Nombre d'actions	1 131 480	1 131 480	(2.3)
RESULTAT (de base & dilué) PAR ACTION	-0.52	2.96	

Etat du résultat global

en K€	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net de la période	-593	3 341
Ecart résultant de la conversion des états financiers d'entités étrangères	-179	404
Résultat global total	-772	3 745
Attribuable :		
- aux minoritaires	-1	-5
- au Groupe	-771	3 750

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

en K€	Capitaux propres – Part du Groupe	Capitaux propres – Part des minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 31/12/2010	363 994	50	364 044
Écarts de conversion	404		404
Autres variations	-2	1	-1
Total des opérations n'affectant pas le résultat	402	1	403
Résultat de l'exercice	3 346	-5	3 341
Dividendes	-1 131		-1 131
Solde au 31/12/2011	366 611	46	366 657
Écarts de conversion	-179		-179
Autres variations			-
Total des opérations n'affectant pas le résultat	-179		-179
Résultat de l'exercice	-592	-1	-593
Dividendes *	-1 131		-1 131
Solde au 31/12/2012	364 709	45	364 754

* Soit 1,00€ par action.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

La trésorerie d'ouverture et de clôture au tableau des flux de trésorerie se détermine de la manière suivante :

en K€	31/12/2012	31/12/2011	Notes
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif	57 008	57 258	(actif)
Découverts bancaires remboursables à vue	-61 907	-53 869	(2.6)
Intérêts courus des dettes financières	-2	-9	(2.6)
Trésorerie au tableau de variation des flux de trésorerie	-4 901	3 380	

Le rapprochement avec la « Partie à court terme des dettes portant intérêt » inscrite au passif est présenté en note 2.6.

Variation des flux de trésorerie

en K€	31/12/2012	31/12/2011	Notes
Résultat net de l'ensemble consolidé	-593	3 341	
Elimination des charges et produits d'exploitation sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
• Amortissements et provisions	27 037	24 540	(2.1.4 à 2.1.6, 2.5)
• Variation des impôts différés	637	245	(2.4)
• Plus values de cession, nettes d'impôt	-154	-1 605	
• Ecart de conversion	-179	404	
• Autres		-1	
<i>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</i>	<i>26 748</i>	<i>26 924</i>	
• Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	8 859	-7 111	Bilan
• Variation liée à l'impôt sur les bénéfices	3 324	-1 196	
• Impôt sur les bénéfices décaissé	-1 919	617	
(1) Flux net de trésorerie générés par l'activité	37 012	19 234	
• Acquisitions d'immobilisations	-30 099	-30 502	(2.1.4 à 2.1.6)
• Cessions d'immobilisations	2 484	5 370	
• Incidence des variations de périmètre - acquisitions			
• Incidence des variations de périmètre - cessions	16	115	
(2) Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-27 599	-25 017	
• Dividendes versés	-5 833	-6 782	(Variation des capitaux propres)
• Dividendes reçus	4 702	5 651	
• Emprunts souscrits	686	2 372	
• Remboursements d'emprunts	-17 294	-4 934	
• Intérêts payés	-686	-2 372	
• Intérêts reçus	731	551	
(3) Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-17 694	-5 514	
(1+2+3) Total des flux de trésorerie	-8 281	-11 297	
Trésorerie d'ouverture	3 380	14 677	
Trésorerie de clôture	-4 901	3 380	
Variation de trésorerie	-8 281	-11 297	

Présentation des états financiers consolidés

1- Principes généraux – déclaration de conformité

Les comptes consolidés du Groupe EXACOMPTA CLAIREFONTAINE sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les états financiers consolidés du Groupe Exacompta Clairefontaine ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 26 mars 2013. Ils ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

2- Adoption des normes internationales

➤ Normes, amendements et interprétations d'application obligatoire en 2012 :

- ✗ Amendements IFRS 7 – *Informations à fournir – Transferts d'actifs financiers*

L'adoption de cet amendement n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe.

➤ Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne d'application obligatoire après 2012

- ✗ IFRS 10 – *Etats financiers consolidés*
- ✗ IFRS 11 – *Partenariats*
- ✗ IFRS 12 – *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*
- ✗ IFRS 13 – *Evaluation de la juste valeur*
- ✗ IAS 27 révisée 2011 – *Etats financiers individuels*
- ✗ IAS 28 révisée 2011 – *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*
- ✗ Amendements IFRS 7 – *Informations à fournir – Compensation d'actifs et passifs financiers*
- ✗ Amendements IAS 1 – *Présentation des autres éléments du résultat global*
- ✗ Amendements IAS 12 – *Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents*
- ✗ Amendements IAS 19 – *Avantages du personnel*
- ✗ Amendements IAS 32 – *Présentation – Compensation d'actifs et de passifs financiers*

Le Groupe n'a anticipé l'application d'aucune norme, amendement ou interprétation.

Les incidences de ces nouveaux textes sont en cours d'évaluation. Cependant, aucun impact significatif sur les états financiers n'est attendu.

➤ Normes et amendements non encore adoptés par l'Union Européenne

- ✗ IFRS 9 – *Instruments financiers*
- ✗ Améliorations annuelles – *Cycle 2009-2011*
- ✗ Amendements IFRS 1 – *Prêts publics*
- ✗ Amendements IFRS 10, 11 et 12 – *Dispositions transitoires*
- ✗ Amendements IFRS 10, 12 et IAS 27 – *Entités d'investissement*

Les incidences de l'application de ces nouveaux textes sont en cours d'évaluation.

L'IASB, au cours de sa réunion des 23 et 24 juin 2005, a retiré l'interprétation IFRIC 3 relative au traitement comptable des droits d'émission des gaz à effet de serre. En conséquence, le traitement comptable appliqué est décrit dans la note 8. Ce traitement est provisoire dans l'attente d'une position définitive de l'IASB.

3- Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments financiers évalués à leur juste valeur.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés. Elles ont été appliquées d'une manière uniforme à l'ensemble des entités du Groupe Exacompta Clairefontaine.

4- Consolidation des filiales

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère, Exacompta Clairefontaine, ainsi que ceux des entités contrôlées par la mère (« les filiales »).

Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu et jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les soldes de bilan, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés lors de la consolidation.

Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe.

Les pertes latentes sont éliminées de la même manière, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

5- Monnaies étrangères

Les états financiers individuels de chacune des entités du Groupe sont présentés dans la monnaie de l'environnement économique dans lequel elle opère. Pour les besoins des états financiers consolidés, le résultat et la situation financière de chaque entité sont exprimés en Euros, qui est la monnaie fonctionnelle de la société Exacompta Clairefontaine et la monnaie de présentation des états financiers consolidés.

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés au résultat financier selon le cas en produits ou en charges.

Pour chaque entité individuelle exerçant son activité à l'étranger, les actifs et les passifs sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges sont convertis aux cours de change moyens de l'exercice, ce qui représente une approximation suffisante des cours aux dates de transaction, en l'absence de fluctuations significatives.

Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en écart de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

6- Regroupements d'entreprises

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3 révisée. A la date d'acquisition correspondant à la date de prise de contrôle de l'entreprise, il est procédé à l'évaluation des actifs identifiables acquis et des passifs repris à leur juste valeur.

Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif, et évalué comme étant l'excédent $[a - b]$ entre :

- a) le total constitué de la contrepartie transférée, du montant de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue
- b) le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris

Dans le cas d'un regroupement d'entreprises réalisé à des conditions avantageuses, l'acquéreur comptabilise le profit correspondant en résultat à la date d'acquisition.

Un regroupement d'entreprises impliquant des entités sous contrôle commun est un regroupement dans lequel la totalité des entités ou des activités se regroupant sont contrôlées in fine par la même partie, tant avant qu'après le regroupement d'entreprises, et ce contrôle n'est pas temporaire.

En l'absence de dispositions spécifiques dans les normes, le Groupe applique la méthode de la valeur comptable à l'ensemble des opérations impliquant les entités sous contrôle commun.

7- Immobilisations corporelles

Les terrains et constructions détenus par le Groupe sont destinés à être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services ou à des fins administratives.

Le Groupe ne détient pas de bien immobilier significatif entrant dans la catégorie des immeubles de placement. Les installations industrielles et autres équipements sont des actifs détenus dans le cadre des activités de production ou de fourniture de biens et services.

L'ensemble des immobilisations corporelles dont le Groupe est propriétaire est inscrit au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours de construction sont des actifs destinés à la production comptabilisés au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisation corporelle distincte. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les contrats de location qui ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement.

Les actifs correspondants sont comptabilisés dans les immobilisations à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimums au titre de la location diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur, en contrepartie d'une dette financière. Les paiements minimaux au titre de ces contrats sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location financement, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de la dette financière restant due au passif.

Ces actifs loués sont amortis sur leur durée d'utilité attendue, sur la même base que les actifs détenus.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire et aucune valeur résiduelle n'est retenue. Il est déterminé en fonction de la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle sur les bases suivantes et par an :

- Terrains	non amortis
- Constructions	25 à 40 ans
- Agencements et aménagements	10 à 20 ans
- Installations techniques et équipements	10 à 20 ans
- Autres matériels de bureau et informatique	3 à 10 ans

La durée d'utilité des principales immobilisations corporelles fait l'objet d'une revue lors de chaque arrêté. Le cas échéant, la modification de la durée d'utilité est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

8- Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les dépenses de développement sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si les coûts peuvent être mesurés de façon fiable et si le Groupe peut démontrer la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, l'existence d'avantages économiques futurs probables et son intention ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement et utiliser ou vendre l'actif.

Lorsque les principes pour la comptabilisation à l'actif de dépenses de développement ne sont pas satisfaits, elles sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

L'examen des coûts exposés a conduit le Groupe à ne pas activer de dépenses de développement.

Droits d'émission de gaz à effet de serre

Les filiales papetières du Groupe exercent une activité soumise à la réglementation de l'ordonnance n°2004-330 du 15 avril 2004 portant transposition en droit français, dans le code de l'environnement, de la directive 2003/87/CE du Parlement européen et du Conseil établissant un système d'échange de quotas de gaz à effet de serre, adoptée le 13 octobre 2003.

Un quota est une unité de compte représentative de l'émission d'une tonne de dioxyde de carbone faisant l'objet d'un titre émis par l'Etat, valable pour une durée spécifiée.

L'Etat alloue aux exploitants, pour chaque installation autorisée, un certain nombre de quotas. La quantité totale de dioxyde de carbone émise par chaque installation au cours d'une année civile est mesurée ou calculée et exprimée en tonnes de dioxyde de carbone.

L'exploitant est tenu de restituer chaque année à l'Etat un nombre de quotas égal au total de ses émissions au cours de l'année civile écoulée.

Les quotas alloués par l'Etat le sont à titre gratuit dans le cadre d'un plan national couvrant, dans le cadre de la phase II du système européen d'échange de quotas de gaz à effet de serre, la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2012.

Les quotas sont des biens meubles exclusivement matérialisés par une inscription au compte de leur propriétaire dans le registre national français. Ils sont négociables, transmissibles par virement de compte à compte et confèrent des droits identiques à leurs détenteurs.

Bien que n'augmentant pas directement les avantages économiques futurs se rattachant à un actif existant, les quotas d'émission sont nécessaires pour que les filiales puissent obtenir les avantages économiques futurs de leurs autres actifs. Ils sont donc comptabilisés à l'actif en tant qu'immobilisation incorporelle.

L'obligation de restitution à l'Etat des émissions de gaz constatées au cours de la période donne lieu à la constatation d'un passif par la contrepartie d'une charge.

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre sont comptabilisés à la valeur constatée sur le marché d'échange à la date de leur réception, majoré le cas échéant de la valeur des quotas acquis sur le marché.

Le passif correspondant aux quotas d'émission à restituer est évalué sur la base de la valeur d'entrée des quotas alloués, majoré le cas échéant de la valeur des quotas acquis sur le marché.

Dans le cas de quotas acquis et excédentaires à la clôture, un test de dépréciation est effectué consistant à comparer leur valeur comptable à la valeur sur le marché d'échange à la clôture de l'exercice. Les quotas délivrés gratuitement par l'Etat ne sont pas soumis à dépréciation.

En 2013, le système européen va connaître une forte évolution dans sa phase III couvrant la période 2013 – 2020 qui sera marquée par :

- la réduction progressive de la part des quotas alloués
- la généralisation de la mise aux enchères des quotas payants

Goodwills

Les goodwills résultent de l'acquisition des filiales. Ils représentent la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets diminués des passifs éventuels identifiables. Suite à l'application de la norme IFRS 3 révisée – *Regroupements d'entreprises* à compter du 1^{er} janvier 2010, le goodwill est déterminé selon les principes exposés au paragraphe 6 ci-avant. Les goodwills antérieurement comptabilisés ne sont pas ajustés.

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT qui sont constitués le plus souvent de filiales ou de regroupements de filiales présentant des synergies.

Ces UGT sont largement indépendantes du Groupe consolidé, et leur taille est inférieure aux segments opérationnels tels que définis par la norme IFRS 8 *Secteurs opérationnels*.

Chaque année un test de dépréciation est réalisé sur l'ensemble des unités génératrices de trésorerie porteuses de goodwills, ainsi qu'à chaque arrêté s'il y a une indication que l'unité peut s'être dépréciée, selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés sur une durée moyenne de 5 ans, ils sont actualisés au taux de 8 à 10 % et tiennent compte d'une valeur terminale. Il n'y a pas de variation significative des principales hypothèses clé retenues pour la détermination des flux de trésorerie attendus.

Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de l'unité, la perte de valeur est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie puis aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité.

Une perte de valeur pour un goodwill comptabilisée au compte de résultat n'est pas reprise lors d'une période ultérieure.

Marques

Les marques sont inscrites en tant qu'actifs incorporels et comptabilisées à leur juste valeur déterminée à la date d'acquisition. En l'absence de limite prévisible à leur capacité de générer des flux nets de trésorerie, la durée d'utilité des marques exploitées par le Groupe est considérée comme indéfinie.

Elles ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel ainsi qu'à chaque arrêté s'il existe un indice de perte de valeur. La valeur recouvrable est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus actualisés au taux de 8 %.

Les dépenses portant sur des marques générées en interne sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée sur les bases suivantes et par an :

- | | |
|--|------------|
| - Brevets, licences et logiciels | 3 à 8 ans |
| - Autres immobilisations incorporelles | 5 à 10 ans |

9- Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles (hors goodwill et marques)

A chaque clôture, le Groupe passe en revue les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer la perte de valeur éventuelle.

La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée suivant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Si la valeur recouvrable est estimée comme étant inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est immédiatement enregistrée dans les charges au compte de résultat.

Une perte de valeur comptabilisée pour un actif lors d'un exercice antérieur peut être reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

Cependant, cette valeur comptable augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat.

10- Actifs financiers

Les titres de participation non consolidés sont classés en actifs disponibles à la vente évalués en juste valeur, les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres.

Si la juste valeur ne peut être estimée de façon fiable, les participations restent évaluées au coût d'acquisition. Dans le cas d'une dépréciation, la perte de valeur est enregistrée au compte de résultat.

Les créances rattachées aux participations et autres immobilisations financières sont évaluées en juste valeur lors de la comptabilisation initiale et au coût amorti lors des évaluations ultérieures.

11- Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont classées dans la catégorie IAS 39 des prêts et créances. Elles sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale et au coût lors des évaluations ultérieures. Des pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

12- Stocks

Les stocks sont inscrits au plus faible entre le coût ou leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le coût comprend les coûts directs de matière première et les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables, encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. En général, le coût est calculé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

13- Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse, les soldes bancaires ainsi que les placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements sont convertibles en un montant de trésorerie connu sous un délai maximal de mobilisation de un mois et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les valeurs mobilières de placement sont classées dans la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction. Les découverts bancaires remboursables à vue et la part à court terme des comptes courants qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

14- Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour limiter son exposition aux risques de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement.

Le Groupe n'applique pas la comptabilité de couverture (couverture de flux de trésorerie et couverture de juste valeur). Les instruments financiers dérivés sont classés dans la catégorie des actifs et passifs financiers évalués en juste valeur par le résultat. Le profit ou la perte résultant des évaluations successives à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat. Les swaps de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur correspondant au prix qui serait échangé par des parties consentantes et bien informées et dans des conditions de concurrence normale. Elle est fournie par les établissements financiers auprès desquels ils sont souscrits.

15- Dettes portant intérêt

Tous les instruments financiers sont évalués initialement à leur juste valeur et au coût amorti lors des évaluations ultérieures.

Les coûts de transaction sont inclus dans l'évaluation initiale des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le résultat. Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition ou à l'émission d'un instrument financier et n'incluent pas les coûts internes d'administration.

Tous les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

16- Avantages du personnel

Régimes à cotisations définies

Les paiements à un régime à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'elles sont encourues.

Provisions pour indemnités de départ en retraite

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures.

Ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle, et minoré de la juste valeur des actifs du régime. Le taux d'actualisation est déterminé par référence au taux de marché des OAT à la date de clôture fondé sur les obligations d'entreprises de première catégorie. Les calculs sont effectués selon la méthode des unités de crédit projetées. L'ensemble des écarts actuariels est comptabilisé immédiatement en charges de la période.

17- Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque l'opération a été approuvée par le Groupe et a fait l'objet d'une communication.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, et est actualisé lorsque l'effet est significatif.

18- Produits

Produits des activités ordinaires

Les ventes de produits et de services sont évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales et des taxes relatives aux ventes.

Les ventes de biens sont comptabilisées dans le compte de résultat lors de la livraison des biens et du transfert de la propriété à l'acheteur qui en supporte les risques et les avantages.

Les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture, évalué par référence aux travaux effectués.

Subventions publiques

Les subventions publiques qui compensent des charges encourues par le Groupe sont comptabilisées de façon systématique en tant que produits dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle les charges ont été encourues.

Les subventions qui couvrent en totalité ou partiellement le coût d'un actif sont déduites de cet actif pour constituer son coût de revient.

La subvention est comptabilisée en produits sur la durée d'utilité de l'actif amortissable par l'intermédiaire d'une réduction de la charge d'amortissement.

19- Charges

Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements au titre d'un contrat de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat.

Les avantages reçus ou à recevoir pour le locataire sont comptabilisés en résultat selon la même règle d'étalement sur la durée du contrat.

Résultat financier

Le résultat financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts et les passifs de trésorerie, les intérêts à recevoir sur les placements, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments financiers qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

20- Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est également comptabilisé en capitaux propres.

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) n'est pas qualifiée d'impôt sur le résultat et n'entre pas dans le champ d'application de la norme IAS 12. Les contributions sont enregistrées en charge opérationnelle.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période et de tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes. Il est déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- Le goodwill non déductible fiscalement ;
- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (sauf dans le cas d'un regroupement d'entreprises).

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par une même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de les régler sur la base de leur montant net.

21- Gestion du risque financier

D'une façon générale, le Groupe Exacompta Clairefontaine écarte toute opération financière à caractère complexe. Il reste cependant exposé à certains risques liés à l'utilisation d'instruments financiers dans le cadre de ses activités.

La gestion du risque est assurée par les unités opérationnelles dans le respect de la politique définie au niveau de la Direction générale.

Risques de marché

L'exposition aux risques de marché consiste essentiellement au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

□ Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international mais se trouve peu exposé au risque de change en raison de l'implantation locale de ses principales filiales. Les risques liés aux transactions commerciales, libellées dans une monnaie autre que les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe, concernent principalement les achats de matières premières.

Pour gérer ce risque de change, le Groupe couvre environ 50 % des transactions futures anticipées dans chaque devise importante sur les trois mois à venir par des contrats d'options.

Les variations de taux de change n'ont aucun impact significatif sur le compte de résultat ou les capitaux propres au 31 décembre 2012.

□ Risque de taux d'intérêt

Le risque auquel le groupe est exposé provient des emprunts. Les emprunts initialement émis à taux variable exposent le Groupe au risque de variation des flux de trésorerie. En conséquence, des swaps de taux d'intérêt sont contractés.

Risque de liquidité

L'approche du Groupe pour gérer ce risque est de s'assurer qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, sans encourir de pertes inacceptables ni porter atteinte à sa réputation.

A cet effet, des financements à court terme (échéances de moins d'un an) sont mis en place pouvant être assurés par des billets de trésorerie rémunérés à taux fixe.

Le Groupe dispose par ailleurs de lignes de tirage couvrant les échéances moyen et long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

□ Créances clients et autres débiteurs

La concentration du risque de crédit n'est pas significative, il est réparti sur un grand nombre de clients. Le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans influence significative sur le risque de crédit.

Le Groupe a mis en place des outils de suivi des encours lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences en matière de solvabilité ne peuvent conclure des transactions avec le groupe que dans le cadre de paiements d'avance. Au surplus, le risque de crédit est limité par la souscription de contrats d'assurance-crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs. Les pertes de valeur correspondent à des pertes spécifiques liées aux risques individualisés.

Les montants présentés au bilan sont nets des pertes de valeur comptabilisées.

□ Placements

Le Groupe limite son exposition au risque de crédit sur les placements, dépôts à court terme et autres instruments de trésorerie en souscrivant uniquement dans des titres liquides.

Les contreparties étant des banques de premier ordre, le Groupe ne s'attend pas à ce que certaines fassent défaut.

22- Information sectorielle

Basés sur l'organisation interne du Groupe, les segments opérationnels pour l'information financière sont définis par pôle de métier.

Les activités principales par pôle de métier sont les suivantes :

- Papier : production, finition et mise en format de papier
- Transformation : façonnage d'articles de papeterie, de bureau et de classement

Les opérations entre les différents pôles de métier sont réalisées à des conditions de marché.

Une information sectorielle par zone géographique est également présentée, ventilée pour le chiffre d'affaires par zone de commercialisation à la clientèle et pour les autres informations par zone d'implantation des sociétés consolidées.

Notes annexes aux comptes consolidés

1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés sont consolidées au 31 décembre 2012 suivant la méthode de l'intégration globale (I.G.).

Nom	Adresse	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	N° de SIREN
EXACOMPTA CLAIREFONTAINE	88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE			Société mère	505 780 296
A.B.L.	132, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	622 033 124
A.F.A.	132, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	582 090 452
L'AGENDA MODERNE	144, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	552 097 347
CARTOREL	358, Avenue de Paris 79025 NIORT	100	100	I.G.	025 770 470
CFR Ile Napoléon	RD 52 68490 OTTMARSHEIM	100	100	I.G.	439 721 697
PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE	88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE	100	100	I.G.	402 965 297
CLAIREFONTAINE RHODIA	RD 52 68490 OTTMARSHEIM	100	100	I.G.	339 956 781
CLAIRCELL	ZI – rue de Chartres 28160 BROU	100	100	I.G.	432 357 358
COGIR	10, rue Beauregard 37110 CHATEAU RENAULT	100	100	I.G.	885 783 159
REGISTRES LE DAUPHIN	27, rue Georges Sand 38500 VOIRON	100	100	I.G.	055 500 953
DECOPATCH	6, rue Henri Becquerel 69740 GENAS	100	100	I.G.	400 210 449
EVERBAL	2, Route d'Avaux 02190 EVERGNICOURT	100	100	I.G.	542 091 194
EXACOMPTA	138, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	702 047 564
FACIMPRIM	15, rue des Ecluses Saint Martin 75010 PARIS	100	100	I.G.	702 027 665

LALO	138, Quai de Jemmapes 75010 PARIS	100	100	I.G.	572 016 814
LAVIGNE	139-175, rue Jean Jacques Rousseau 92130 ISSY LES MOULINEAUX	100	100	I.G.	332 346 444
PAPETERIE DE MANDEURE	14, rue de la Papeterie 25350 MANDEURE	100	100	I.G.	339 310 807
MANUCLASS	ZI d'Etriché 49500 SEGRE	100	100	I.G.	318 110 665
CLAICELL INGENIERIE	ZI – rue de Chartres 28160 BROU	100	100	I.G.	490 846 763
EDITIONS QUO VADIS	14, rue du Nouveau Bêle 44470 CARQUEFOU	100	100	I.G.	054 807 748
IMPRIMERIE RAYNARD	6, rue de la Peltière – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE	100	100	I.G.	659 200 786
ROLFAX	ZI route de Montdidier 60120 BRETEUIL	100	100	I.G.	432 030 088
PAPETERIES SILL	Rue du Moulin 62570 WIZERNES	100	100	I.G.	085 650 141
BRAUSE Produktion	D – 51149 KÖLN	100	100	I.G.	
EXACLAI R GmbH (Allemagne)	D – 51149 KÖLN	100	100	I.G.	
RODECO	D – 51149 KÖLN	100	100	I.G.	
MAKANE BOUSKOURA	Parc industriel de Bouskoura, lot n°4 20180 BOUSKOURA	100	100	I.G.	
CLAIR MAROC	Parc industriel de Bouskoura, lot n°4 20180 BOUSKOURA	100	100	I.G.	
PUBLIDAY MULTIDIA	Parc industriel de Bouskoura, lot n°4 20180 BOUSKOURA	100	100	I.G.	
DIFTAR EXPORT	23, rue Tarik Bnou Zlad 40000 GUELIZ – MARRAKECH	100	100	I.G.	
ERNST STADELMANN	Bahnhofstrasse 8 A – 4070 EFERDING	99	99	I.G.	
EXACLAI R (Espagne)	E – 08110 MONTCADA I REIXAC	100	100	I.G.	
EXACLAI R (Belgique)	249, Boulevard de l'Humanité B – 1620 DROGENBOS	100	100	I.G.	
EXACLAI R Inc (Etats-Unis)	143 west, 29th street USA – NEW YORK	100	100	I.G.	
EXACLAI R Ltd (Grande Bretagne)	Oldmedows Road KING'S LYNN, Norfolk PE30 4LW	100	100	I.G.	
QUO VADIS International Ltd	1055, rue Begin – Ville Saint Laurent QUEBEC H4R 1V8	100	100	I.G.	

QUO VADIS Italia Srl	19 via Roberto Lepetit I – 20124 MILANO	100	100	I.G.	
QUO VADIS Japon Co Ltd	Sangenjaya Combox 4F 1-32-3 Kamjuma Setagaya-Ku, TOKYO	100	100	I.G.	
QUO VADIS Polonia Spzoo	Ul Oeniadeckich 18 60-773 POZNAN	100	100	I.G.	
QUO VADIS Editions Inc	120, Elmview Avenue HAMBURG, NY 14075-3770	100	100	I.G.	
SCHUT	Kabeljauw 2 NL – 6866 HEELSUM	100	100	I.G.	

Mouvements affectant le périmètre de consolidation	
Entrées – acquisitions	Sorties
<ul style="list-style-type: none"> Néant 	<ul style="list-style-type: none"> CHÂTELLES TRANSFORMATION – Transmission universelle de patrimoine au 31 décembre 2012 EXACLAIK POLSKA – Liquidée : bilan au 31 août 2012

Les effets des mouvements de périmètre sont détaillés dans les informations sur le bilan et le compte de résultat ci-après.

2. INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES

2.1 Actifs non courants

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Droits d'émission de gaz à effet de serre

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre sont comptabilisés à la valeur constatée sur le marché d'échange à la date de leur réception.

Le montant net des droits d'émission de gaz à effet de serre inscrit à l'actif s'élève à 1 979 K€ au 31 décembre 2012.

Marques

Dans le poste « concessions, brevets, licences » figurent des marques pour un montant global de 8 655 K€.

Aucune perte de valeur n'a été enregistrée dans les comptes de l'exercice 2012.

Goodwills

Les principaux goodwills enregistrés concernent 4 filiales au 31 décembre 2012.

Une perte de valeur de 421 K€ a été enregistrée dans les comptes 2012 en application des règles et méthodes décrites au paragraphe 8 de la Présentation des états financiers consolidés.

L'information sectorielle présente la répartition des goodwills par secteurs d'activités et géographiques.

2.1.2 Immobilisations corporelles

La durée d'utilité des principales immobilisations corporelles a fait l'objet d'une revue dans le Groupe. Aucune modification de durée d'utilité conduisant à un changement significatif d'estimation comptable n'a été identifiée sur la période.

Contrats de location financement agrégés dans les tableaux correspondants

en K€	31/12/2012	31/12/2011
Immobilisations corporelles	10 049	16 559
Terrains	22	53
Constructions	1 345	5 661
Installations techniques, mat et outillages industriels	8 682	10 845
Amortissements	8 409	13 250
Cumulés à l'ouverture	13 250	12 378
Dotation de la période	615	872
Sortie d'immobilisations	-5 456	
Emprunts	0	29

2.1.3 Actifs financiers

Les titres de participation non consolidés ainsi que les autres titres immobilisés sont maintenus à leur coût à défaut de juste valeur fiable.

Les créances rattachées aux participations et les prêts et autres immobilisations financières sont évaluées au coût amorti. La valeur comptable est égale à la juste valeur.

2.1.4 Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2012, en K€	Goodwills	Concessions, brevets, licences et droits similaires	Autres	Total
Valeur brute à l'ouverture	13 911	25 345	1 882	41 138
Acquisitions		3 963	62	4 025
Cessions		-251	-132	-383
Variations de périmètre				
Ecarts de conversion		2	-10	-8
Transferts et autres mouvements	-235	-1 516	-196	-1 947
Valeur brute à la clôture	13 676	27 543	1 606	42 825
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	2 854	11 446	1 388	15 688
Cessions		-155	-132	-287
Variations de périmètre				
Amortissements		1 361	212	1 573
Dépréciations	421			421
Reprises		-300		-300
Ecarts de conversion		1	-7	-6
Transferts et autres mouvements	-219			-219
Amortissements et dépréciations à la clôture	3 056	12 353	1 461	16 870
Valeur nette comptable à l'ouverture	11 057	13 899	494	25 450
Valeur nette comptable à la clôture	10 620	15 190	145	25 955

Au 31 décembre 2011, en K€	Goodwills	Concessions, brevets, licences et droits similaires	Autres	Total
Valeur brute à l'ouverture	17 141	22 750	1 947	41 838
Acquisitions		3 795	437	4 232
Cessions	-115	-417	-91	-623
Variations de périmètre		-15	-129	-144
Ecart de conversion		3	11	14
Transferts et autres mouvements	-3 115	-771	-293	-4 179
Valeur brute à la clôture	13 911	25 345	1 882	41 138
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	5 463	10 578	1 306	17 347
Cessions		-266	-91	-357
Variations de périmètre		-9	-46	-55
Amortissements		1 106	186	1 292
Dépréciations	506	10		516
Reprises				
Ecart de conversion		2	8	10
Transferts et autres mouvements	-3 115	25	25	-3 065
Amortissements et dépréciations à la clôture	2 854	11 446	1 388	15 688
Valeur nette comptable à l'ouverture	11 678	12 172	641	24 491
Valeur nette comptable à la clôture	11 057	13 899	494	25 450

2.1.5 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2012, en K€	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres immos corporelles	Acomptes et immos en cours	Total
Valeur brute à l'ouverture	128 185	373 510	28 615	5 842	536 152
Acquisitions	1 553	17 061	1 949	4 898	25 461
Cessions	-106	-5 549	-859		-6 514
Variations de périmètre					
Ecart de conversion	38	125	-5		158
Transferts et autres mouvements	-1 712	1 874	153	-5 416	-5 101
Valeur brute à la clôture	127 958	387 021	29 853	5 324	550 156
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	68 071	233 620	23 309	0	325 000
Cessions	-64	-5 005	-772		-5 841
Variations de périmètre					
Amortissements	4 066	17 504	1 874		23 444
Dépréciations					
Reprises		-216	-33		-249
Ecart de conversion	9	117	-2		124
Transferts et autres mouvements	-3 294	-2 162			-5 456
Amortissements et dépréciations à la clôture	68 788	243 858	24 376	0	337 022
Valeur nette comptable à l'ouverture	60 114	139 890	5 306	5 842	211 152
Valeur nette comptable à la clôture	59 170	143 163	5 477	5 324	213 134

Au 31 décembre 2011, en K€	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres immos corporelles	Acomptes et immos en cours	Total
Valeur brute à l'ouverture	126 175	357 345	28 238	8 785	520 543
Acquisitions	1 147	16 204	1 990	6 128	25 469
Cessions	-227	-7 615	-1 925	-61	-9 828
Variations de périmètre			-25		-25
Ecart de conversion	204	326	49		579
Transferts et autres mouvements	886	7 250	288	-9 010	-586
Valeur brute à la clôture	128 185	373 510	28 615	5 842	536 152
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	63 870	223 519	22 529	0	309 918
Cessions	-164	-7 146	-1 426		-8 736
Variations de périmètre			-13		-13
Amortissements	4 290	17 572	2 229		24 091
Dépréciations					
Reprises		-361	-53		-414
Ecart de conversion	75	277	43		395
Transferts et autres mouvements		-241			-241
Amortissements et dépréciations à la clôture	68 071	233 620	23 309	0	325 000
Valeur nette comptable à l'ouverture	62 305	133 826	5 709	8 785	210 625
Valeur nette comptable à la clôture	60 114	139 890	5 306	5 842	211 152

2.1.6 Actifs financiers

Au 31 décembre 2012, en K€	Participations non consolidées	Créances rattachées aux participations	Prêts	Autres créances	Total
Valeur brute à l'ouverture	1 797	0	843	1 762	4 402
Acquisitions	43		76	88	207
Cessions					
Variations de périmètre					
Ecart de conversion				-23	-23
Transferts et autres mouvements			-77	-32	-109
Valeur brute à la clôture	1 840	0	842	1 795	4 477
Dépréciations à l'ouverture	888	0	0	30	918
Acquisitions / cessions					
Variations de périmètre					
Dépréciations	204			23	227
Reprises				-27	-27
Ecart de conversion					
Transferts et autres mouvements					
Dépréciations à la clôture	1 092	0	0	26	1 118
Valeur nette comptable à l'ouverture	909	0	843	1 732	3 484
Valeur nette comptable à la clôture	748	0	842	1 769	3 359

Au 31 décembre 2011, en K€	Participations non consolidées	Créances rattachées aux participations	Prêts	Autres créances	Total
Valeur brute à l'ouverture	1 847	0	1 276	1 629	4 752
Acquisitions			61	645	706
Cessions	-50				-50
Variations de périmètre			-9	-3	-12
Ecart de conversion			3	15	18
Transferts et autres mouvements			-488	-524	-1 012
Valeur brute à la clôture	1 797	0	843	1 762	4 402
Dépréciations à l'ouverture	938	0	383	30	1 351
Acquisitions / cessions					
Variations de périmètre					
Dépréciations					
Reprises	-50		-383		-433
Ecart de conversion					
Transferts et autres mouvements					
Dépréciations à la clôture	888	0	0	30	918
Valeur nette comptable à l'ouverture	909	0	893	1 599	3 401
Valeur nette comptable à la clôture	909	0	843	1 732	3 484

Les autres créances sont principalement composées de dépôts et cautionnements qui s'élèvent à 1 210 K€ au 31 décembre 2012 contre 1 154 K€ au 31 décembre 2011

2.1.7 Tableau des échéances des autres actifs financiers

Au 31 décembre 2012, en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Prêts	62	128	652	842
Autres immobilisations financières	953		842	1 795
Immobilisations et créances financières	1 015	128	1 494	2 637

Au 31 décembre 2011, en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Prêts	56	122	665	843
Autres immobilisations financières	1 161	9	592	1 762
Immobilisations et créances financières	1 217	131	1 257	2 605

2.2 Actifs courants

2.2.1 Stocks par nature

Au 31 décembre 2012, en K€	Matières premières	En-cours	Produits intermédiaires et finis	Total
Valeur brute à l'ouverture	61 247	17 624	105 510	184 381
Variation	-5 648	- 708	-160	-6 516
Valeur brute à la clôture	55 599	16 916	105 350	177 865
Dépréciations à l'ouverture	4 127	455	5 246	9 828
Dotations	4 596	638	4 917	10 151
Reprises	-3 958	-426	-4 801	-9 185
Ecarts de conversion et autres mouvements	2		8	10
Dépréciations à la clôture	4 767	667	5 370	10 804
Valeur nette comptable à l'ouverture	57 120	17 169	100 264	174 553
Valeur nette comptable à la clôture	50 832	16 249	99 980	167 061

Au 31 décembre 2011, en K€	Matières premières	En-cours	Produits intermédiaires et finis	Total
Valeur brute à l'ouverture	56 972	16 232	97 403	170 607
Variation	4 275	1 392	8 107	13 774
Valeur brute à la clôture	61 247	17 624	105 510	184 381
Dépréciations à l'ouverture	4 562	610	7 192	12 364
Dotations	3 801	423	4 633	8 857
Reprises	-4 238	-578	-6 541	-11 357
Ecarts de conversion et autres mouvements	2		-38	-36
Dépréciations à la clôture	4 127	455	5 246	9 828
Valeur nette comptable à l'ouverture	52 410	15 622	90 211	158 243
Valeur nette comptable à la clôture	57 120	17 169	100 264	174 553

2.2.2 Dépréciation des autres actifs courants

en K€	Dépréciations à l'ouverture	Dotations	Reprises	Autres variations	Dépréciations à la clôture
Créances clients	3 338	1 167	-969		3 536
Autres créances	259		-8		251
Total	3 597	1 167	-977	0	3 787

Tableau des échéances des créances clients et autres créances

en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Clients et comptes rattachés	90 751	771		91 522
Créances fiscales et sociales	9 114			9 114
Comptes courants débiteurs	175			175
Débiteurs divers	2 119			2 119
	102 159	771		102 930
Dépréciation				-3 787
Actifs financiers				99 143
Charges constatées d'avance				2 465
Créances clients et autres créances au bilan				101 608

2.2.3 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont des actifs détenus à des fins de transaction. La valeur au bilan, soit 36 269 K€, correspond à la valeur de marché au 31 décembre 2012. La valeur comptable est égale à la juste valeur.

2.3 Capitaux propres

Le capital de la société mère est composé de 1 131 480 actions de 4 Euros, soit 4 525 920 €, sans variation sur l'exercice. Un droit de vote double est attribué à chaque action entièrement libérée pour laquelle est justifiée une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Aucune politique particulière de gestion du capital n'est mise en œuvre par le Groupe.

Les ETABLISSEMENTS CHARLES NUSSE détiennent 80,46 % du capital.

2.4 Impôts différés

Les principaux retraitements source d'imposition différée concernent les provisions réglementées, les crédits baux, les subventions publiques, les marques, les profits internes sur stocks et des provisions.

La variation des impôts différés au bilan s'élève à 492 K€ (augmentation de l'impôt différé passif net). La variation de l'impôt différé enregistrée au compte de résultat s'élève à 485 K€ (charge d'impôt différé).

La preuve d'impôt est présentée au paragraphe 2.10.

Tableau de variation des impôts différés

en K€	A la clôture	A l'ouverture	Variation
Impôts différés actifs	529	384	145
Impôts différés passifs	29 694	29 057	637
Impôt différé net	29 165	28 673	492

2.5 Provisions

Les provisions se répartissent de la manière suivante :

en K€	Provisions à l'ouverture	Dotations	Reprises	Provisions non utilisées	Autres variations	Provisions à la clôture
Provisions pour pensions et obligations similaires	15 898	2 102	-789	-446	-19	16 746
Autres provisions non courantes	136		-76	-60		0
Provisions non courantes	16 034	2 102	-865	-506	-19	16 746
Provisions pour risques	2 143	2 243	-1 005	-187	9	3 203
Autres provisions pour charges	224	7		-132		99
Provisions courantes	2 367	2 250	-1 005	-319	9	3 302

Les provisions pour pensions et obligations similaires comprennent essentiellement les indemnités de départ en retraite et sont calculées à chaque clôture.

Elles sont évaluées, charges sociales incluses, avec les principaux paramètres suivants :

- probabilité de prise de retraite dans l'entreprise, turnover, mortalité
- évolution des salaires
- actualisation du montant obtenu au taux de 3,29 %

Les montants versés à des organismes d'assurance sont déduits de la provision.

Variation nette de la provision pour pensions et obligations similaires

en K€	31/12/2012
Engagement à l'ouverture	15 898
Coût des services rendus	770
Coût financier	570
Gains et pertes actuariels	-492
→ <i>Dont variations actuarielles</i>	530
→ <i>Dont nouvelles entrées</i>	78
→ <i>Dont sorties de l'exercice</i>	-1 100
Engagement à la clôture	16 746

L'engagement comptabilisé couvre les obligations au titre du régime applicable aux sociétés françaises pour 13 312 K€ et des régimes applicables aux sociétés étrangères pour 3 434 K€.

2.6 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Tableau du risque de liquidité

en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Emprunts auprès des Ets de Crédit				0
Dettes financières diverses	197	338	57	592
Concours bancaires	61 710			61 710
<i>Sous total</i>	61 907	338	57	62 302
Intérêts courus	2			2
<i>Total</i>	61 909	338	57	62 304
<i>Intérêts estimés jusqu'à l'échéance</i>				61

- Dont dettes courantes 61 909 K€
- Dont dettes non courantes 395 K€

Toutes les opérations de financement tant à court terme qu'à moyen et long terme sont indexées sur l'Euribor de la durée de financement augmenté d'une marge comprise entre 0,25 % et 0,45%. La juste valeur des dettes financières est égale à la valeur comptable.

2.7 Programmes d'émissions & instruments financiers

Billets de trésorerie

Le financement des besoins court terme est couvert par des billets de trésorerie émis par Exacompta Clairefontaine. Ils sont rémunérés à un taux fixe déterminé au moment de l'émission et ont une durée maximale de 365 jours.

Le montant enregistré dans le poste « Partie à court terme des dettes portant intérêt » s'élève à 35 000 K€ à la clôture pour un plafond d'encours autorisé de 125 000 K€.

Lignes de tirage

Elles sont négociées auprès de plusieurs banques pour un montant initial de 155 000 K€ et couvrent des échéances d'une durée maximale de 5 ans. Les tirages ont une durée comprise entre 10 jours et 1 an. Le montant utilisé s'élève à 20 000 K€ à la clôture de l'exercice 2012. Il est enregistré dans le poste « Partie à court terme des dettes portant intérêt », les échéances des tirages étant à très court terme. Aucun montant n'est inscrit à ce titre dans le poste « Dettes portant intérêt ».

Les financements long terme peuvent faire l'objet d'emprunts négociés.

Instruments financiers

Le groupe utilise des produits dérivés principalement pour faire face aux risques de taux. Quant aux opérations relatives à la couverture contre les risques de change, elles sont non significatives.

La juste valeur des instruments financiers est fournie par les établissements financiers auprès desquels ils sont souscrits.

La variation de juste valeur comptabilisée dans les produits s'élève à 202 K€.

Risques de taux d'intérêts

Afin de se protéger contre les variations de taux d'intérêts, le groupe a mis en place des couvertures sous forme de contrats d'échange de taux Swap.

Les types d'instruments qui peuvent être utilisés, ainsi que les niveaux de risques maximaux encourus sont déterminés par la direction générale. Le risque est contrôlé quotidiennement.

Une variation des taux d'intérêt de 1 point (100 points de base bancaire) aurait un impact de 420 K€ sur le résultat au 31 décembre 2012.

Portefeuille d'instruments financiers

Maturité résiduelle en K€	- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Swaps de taux	5 037	8 096	141	13 274

Les montants du portefeuille sont exprimés en notionnel courant.

2.8 Autres dettes courantes

en K€	31/12/2012	31/12/2011
Avances et acomptes reçus	750	255
Dettes fiscales et sociales	32 941	33 704
Fournisseurs d'immobilisations	2 461	3 230
Dettes diverses	10 924	9 772
Produits constatés d'avance	1 190	1 019
Instruments financiers dérivés	668	870
Total	48 934	48 850

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur.

2.9 Engagements hors bilan

➤ Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Le montant des engagements reçus est évalué par référence à la valeur constatée sur le marché d'échange.

Les engagements sur la durée résiduelle du plan d'allocation correspondent au cumul des allocations annuelles restant à obtenir valorisées au cours constaté sur le marché d'échange en fin de période. Le groupe n'attend pas de déficit global sur l'ensemble du plan.

Les quotas à restituer sont évalués conformément aux principes décrits dans la note 8 de présentation des états financiers consolidés.

en K€	31/12/2012	31/12/2011
<i>Droits d'émission de gaz à effet de serre</i>		
• Engagements donnés – restitution	1 045	1 289
• Engagements reçus – solde des allocations de la période	934	713
• Engagements reçus – allocations annuelles à obtenir	–	914

➤ Cautions et garanties

Exacompta Clairefontaine est caution solidaire au bénéfice de la société Exeltium pour toutes les obligations de paiement au titre des achats de blocs d'énergie électrique souscrits par Papeteries de Clairefontaine.

2.10 Impôt sur les bénéfices – Preuve d’impôt

en K€	31/12/2012	31/12/2011
Résultat de l'ensemble consolidé hors dépréciation des goodwill	-593	3 341
Dépréciation des goodwill	421	506
Impôts sur les bénéfices	-159	528
Impôts différés	485	244
Base fiscale consolidée	154	4 619
Taux d'impôt en vigueur Sté mère	33.33 %	33.33 %
Charge d'impôt théorique	51	1 540
Actifs d'impôts non retenus sur les sociétés étrangères	277	700
Différences de taux d'imposition	819	201
Décalage d'imposition	-510	-1 888
Débets et crédits d'impôt	-312	402
Autres impacts	1	-183
Charge d'impôt effective	326	772

Impôts sur les bénéfices	-159	528
Impôts différés	485	244
Charge d'impôt dans les comptes consolidés à la clôture	326	772

2.11 Effectif du groupe et avantages au personnel

Effectif moyen	31/12/2012	31/12/2011
Cadres	468	468
Employés	753	777
Ouvriers et autres salariés	1 916	1 956
Total	3 137	3 201

Charges comptabilisées au titre des régimes à cotisations définies (en K€)	41 549	41 694
--	--------	--------

2.12 Produits et charges financiers

en K€	31/12/2012	31/12/2011
Participations & produits des autres immos financières	9	5
Revenus des autres créances et VMP	731	551
Autres produits financiers	339	310
Instruments financiers – variation de juste valeur	202	242
Reprises sur provisions et dépréciations	27	1 312
Différences de change	1 775	2 145
Produits nets sur cession de VMP	73	75
Total des produits financiers	3 156	4 640
Dotation aux provisions et dépréciations	228	3
Intérêts et charges financiers	682	2 371
Frais financiers sur locations-financements	4	1
Différences de change	2 071	2 155
Autres charges financières	499	554
Charges nettes sur cession de VMP	–	89
Total des charges financières	3 484	5 173

2.13 Parties liées

- Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le groupe avec les Etablissements Charles Nusse.

en K€	31/12/2012	31/12/2011
<u>Bilan</u>		
Dettes portant intérêts : compte courant	0	16 000
Partie à court terme des dettes portant intérêt	0	500
<u>Compte de résultat</u>		
Charges financières	119	251
Redevances	1 143	1 095
Locations	5 436	5 315

Les sociétés du Groupe bénéficient de l'animation effectuée par les Etablissements Charles Nusse et versent une redevance égale à 0,6 % de la valeur ajoutée de l'exercice précédent.

➤ Rémunération des organes d'administration et de direction :

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toutes natures perçues par l'ensemble des dirigeants du Groupe s'élève à 1 766 K€.

Il n'y a pas d'autres avantages alloués aux dirigeants du Groupe en dehors des engagements de retraite calculés selon les règles applicables à l'ensemble des salariés.

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration au titre des jetons de présence s'élèvent à 60 K€ en 2012, dans le cadre de la décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 24 mai 2012.

2.14 Honoraires des commissaires aux comptes

Information sur le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice en application des articles R123-198 et R233-14 du Code de commerce, en séparant les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes consolidés de ceux facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes consolidés.

en K€	31/12/2012	31/12/2011
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	722	745
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service liées	–	–

3. INFORMATION SECTORIELLE

Cadrage avec le bilan consolidé :

- Les autres actifs affectés regroupent les stocks et les acomptes versés
- Les actifs non affectés sont constitués des créances d'impôt et des impôts différés actifs

➤ Information sectorielle par activité – 31/12/2012

en K€	Papier	Transformation	Opérations inter-secteurs	Total
-------	--------	----------------	---------------------------	-------

Compte de résultat sectoriel

Chiffre d'affaires	246 261	392 772	-113 291	525 742
Amortissements nets des reprises	11 445	13 328	-4	24 769
Dépréciations et provisions	1 739	1 074		2 813
Résultat opérationnel (hors goodwill)	3 172	-2 635	-55	482
Dépréciation des goodwill		421		421

Actifs sectoriels

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	113 594	114 875		228 469
<i>Dont investissements</i>	11 004	18 482		29 486
Goodwills		10 620		10 620
Créances client	34 394	76 112	-22 520	87 986
Autres créances	3 252	10 439	-69	13 622
<i>Total au bilan</i>	37 646	86 551	-22 589	101 608
Autres actifs affectés	52 574	120 540	-2 078	171 036
<i>Actifs non affectés</i>				1 333
Total des actifs	203 814	332 586	-24 667	513 066

Passifs sectoriels

Provisions courantes	1 494	1 808		3 302
Dettes fournisseur	20 681	49 468	-22 450	47 699
Autres dettes	17 744	31 336	-146	48 934
<i>Passifs non affectés</i>				0
Total des passifs	39 919	82 612	-22 596	99 935

➤ Information sectorielle par zone géographique – 31/12/2012

en K€	France	Zone Europe	Hors Europe	Total
-------	--------	-------------	-------------	-------

Chiffre d'affaires	342 041	154 865	28 836	525 742
--------------------	---------	---------	--------	---------

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	213 710	8 299	6 460	228 469
<i>Dont investissements</i>	25 800	1 751	1 935	29 486
Goodwills	10 620			10 620
Créances client	70 781	14 793	2 412	87 986
Autres créances	10 803	1 049	1 770	13 622
<i>Total au bilan</i>	81 584	15 842	4 182	101 608
Autres actifs affectés	156 262	7 676	7 098	171 036
<i>Actifs non affectés</i>				1 333
Total des actifs	462 176	31 817	17 740	513 066

➤ Information sectorielle par activité – 31/12/2011

en K€	Papier	Transformation	Opérations inter-secteurs	Total
-------	--------	----------------	---------------------------	-------

Compte de résultat sectoriel

Chiffre d'affaires	265 180	397 768	-117 501	545 447
Amortissements nets des reprises	11 731	13 251	-3	24 979
Dépréciations et provisions	332	-3 290		-2 958
Résultat opérationnel (hors goodwills)	-936	6 303	-215	5 152
Dépréciation des goodwills		506		506

Actifs sectoriels

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	115 161	110 384		225 545
<i>Dont investissements</i>	<i>11 700</i>	<i>18 001</i>		<i>29 701</i>
Goodwills		11 057		11 057
Créances client	38 284	84 765	-27 424	95 625
Autres créances	3 114	10 501	-318	13 297
<i>Total au bilan</i>	<i>41 398</i>	<i>95 266</i>	<i>-27 742</i>	<i>108 922</i>
Autres actifs affectés	57 832	121 719	-2 017	177 534
<i>Actifs non affectés</i>				<i>2 593</i>
Total des actifs	214 391	338 426	-29 759	525 651

Passifs sectoriels

Provisions courantes	510	1 857		2 367
Dettes fournisseur	22 778	57 167	-27 354	52 591
Autres dettes	18 656	30 584	-390	48 850
<i>Passifs non affectés</i>				<i>0</i>
Total des passifs	41 944	89 608	-27 744	103 808

➤ Information sectorielle par zone géographique – 31/12/2011

en K€	France	Zone Europe	Hors Europe	Total
-------	--------	-------------	-------------	-------

Chiffre d'affaires	357 884	159 469	28 094	545 447
--------------------	---------	---------	--------	---------

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	212 187	8 074	5 284	225 545
<i>Dont investissements</i>	<i>27 173</i>	<i>1 519</i>	<i>1 009</i>	<i>29 701</i>
Goodwills	11 057			11 057
Créances client	77 434	15 326	2 865	95 625
Autres créances	11 308	657	1 332	13 297
<i>Total au bilan</i>	<i>88 742</i>	<i>15 983</i>	<i>4 197</i>	<i>108 922</i>
Autres actifs affectés	162 239	8 188	7 107	177 534
<i>Actifs non affectés</i>				<i>2 593</i>
Total des actifs	474 225	32 245	16 588	525 651

Exacompta Clairefontaine S.A.

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés



Résolutions présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire

SEREC AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris
21 rue Leriche
75015 PARIS

BATT AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Nancy
25 rue du Bois de la Champelle
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2012

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE

Société Anonyme

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2012

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société EXACOMPTA CLAIREFONTAINE tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La valeur des « goodwill » et des marques fait l'objet d'un suivi, et le cas échéant, d'une dépréciation, selon les modalités décrites dans la note 8 de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous avons apprécié les données et hypothèses utilisées à ce titre et vérifié que la note 8 de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Vandœuvre-lès-Nancy, le 25 avril 2013

Les commissaires aux comptes,

SEREC AUDIT

BATT AUDIT

Benoit GRENIER

Pascal FRANCOIS

RESOLUTIONS PRESENTEES

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 MAI 2013

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le Conseil d'Administration et les Commissaires aux Comptes dans la lecture de leurs rapports respectifs, l'Assemblée approuve ces rapports dans toute leur teneur, ainsi que les opérations qui y sont visées, en même temps que les comptes sociaux arrêtés à la date du 31 décembre 2012.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu le Conseil d'Administration et les Commissaires aux Comptes dans la lecture de leurs rapports respectifs, l'Assemblée approuve ces rapports dans toute leur teneur, ainsi que les opérations qui y sont visées, en même temps que les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2012.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur la proposition du Conseil d'Administration, de répartir et d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2012	2 406 006,21 €
Report à nouveau.....	<u>577 936,86 €</u>
	2 983 943,07 €
Affecté à titre de :	
* Premier dividende	226 296,00 €
* Second dividende	<u>339 444,00 €</u>
Total des dividendes	565 740,00 €
* Affectation aux autres réserves	2 000 000,00 €
* Affectation au report à nouveau.....	<u>418 203,07 €</u>
TOTAL AFFECTE	2 983 943,07 €

Comme le capital social de la société est divisé en 1 131 480 actions, chacune de ces actions percevrait un dividende total de 0,50 €.

Le tableau suivant rappelle les dividendes qui ont été versés au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende	Nombre d'actions
2009	1,80	1 131 480
2010	1,00	1 131 480
2011	1,00	1 131 480

QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale prend acte de l'absence sur l'exercice 2012 d'opérations relevant de l'article L.225-38 du Code de commerce.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs pour leur gestion durant l'exercice écoulé, et statuant sur la proposition du Conseil d'Administration fixe à 60 000 € le montant des jetons de présence qui seront versés aux Administrateurs de la société en 2013.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale statuant sur la proposition du Conseil d'Administration nomme Madame Christine NUSSE, demeurant 375 Riverside Drive à New York – Etats Unis, comme administratrice de la société.

Ce mandat, valable pour une période de 6 ans, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale à laquelle seront soumis les comptes de l'exercice 2018.

Exacompta Clairefontaine S.A.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Ordre du jour : Augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux salariés

- Rapport du Conseil d'Administration
- Rapport des commissaires aux comptes
- Résolution présentée à l'Assemblée Générale Extraordinaire

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 29 MAI 2013

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqué en Assemblée Générale Extraordinaire pour vous demander de statuer sur l'obligation périodique prévue par la Loi de se prononcer sur une augmentation de capital réservée aux salariés.

AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

L'article L.225-129-6 du Code de commerce fait obligation de consulter périodiquement les actionnaires pour statuer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions fixées aux articles L.3332-18 à L.3332.24 du Code du travail.

Cette obligation subsiste tant que les actions détenues par le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce représentent moins de 3 % du capital, ce que le rapport présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire vous a permis de constater.

Pour nous conformer aux exigences susvisées, nous vous présentons une résolution tendant à autoriser une augmentation de capital dans la limite de 3 % du capital social. L'augmentation étant réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, nous vous proposons également la suppression du droit préférentiel de souscription au profit de cette catégorie de salariés.

Si l'Assemblée adopte la résolution présentée, le Conseil d'Administration pourra procéder, s'il le juge utile, à une ou plusieurs augmentations de capital. Conformément aux dispositions légales, le prix de souscription des actions émises dans ce cadre sera déterminé par le Conseil sous le contrôle des commissaires aux comptes.

Le Conseil d'Administration vous invite à rejeter cette résolution.

SEREC AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris
21 rue Leriche
75015 PARIS

BATT AUDIT
Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Nancy
25 rue du Bois de la Champelle
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Rapport des commissaires aux comptes
Augmentation de capital réservée aux adhérents d'un
Plan d'Épargne d'Entreprise

Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2013

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE

Société Anonyme

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Augmentation de capital réservée aux adhérents d'un
Plan d'Épargne d'Entreprise

Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2013

EXACOMPTA CLAIREFONTAINE S.A.

88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, et en exécution de la mission prévue à l'article L.225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation au Conseil d'Administration de la compétence de décider une ou plusieurs augmentations de capital par l'émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans la limite de 3 % du montant du capital social, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation de capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L.225-129-6 du Code de commerce et L.3332-18 et suivants du Code du travail.

Votre Conseil d'Administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 26 mois, la compétence pour décider une ou plusieurs augmentations de capital et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires à émettre. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de ces actions.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R.225-113 et R.225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription, et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires, au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des actions.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation de capital qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration.

Le montant du prix d'émission des titres de capital à émettre n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation de capital serait réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R.225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de cette autorisation par votre Conseil d'Administration.

Fait à Paris et Vandœuvre-lès-Nancy, le 25 avril 2013

Les commissaires aux comptes,

SEREC AUDIT

BATT AUDIT

Benoit GRENIER

Pascal FRANCOIS

RESOLUTION PRESENTEE

A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2013

RESOLUTION UNIQUE

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes :

- ↳ Délègue au Conseil d'Administration sa compétence pour décider d'une ou plusieurs augmentations de capital réservées aux salariés de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.255-180 du Code de commerce, adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ;
- ↳ Supprime le droit préférentiel de souscription aux actions qui pourront être émises en vertu de la présente autorisation, au profit de cette catégorie de salariés ;
- ↳ Fixe à vingt six mois à compter de la présente Assemblée la durée de validité de cette délégation ;
- ↳ Limite le montant maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la présente autorisation à 3 % du montant du capital social ;
- ↳ Décide que le prix des actions à émettre, en application de la présente délégation :
 - Ne peut être supérieur à la moyenne des cours cotés aux 20 séances de bourse précédant le jour de la décision du Conseil d'Administration fixant la date d'ouverture de la souscription relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante ;
 - Ne peut être inférieur de plus de 20 % à cette moyenne, ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L.3332.25 et L.3332-26 est supérieure ou égale à dix ans.

Confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour mettre en œuvre la présente autorisation, prendre toutes mesures et procéder à toutes formalités nécessaires.

